

G U I D E
C O N D U C T E U R
E X P L O R E R



Bombardier

SEA DOOR
JET BOATS

219 000 024



◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur*, dans le *Guide de sécurité* et sur les étiquettes d'avertissement pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA J0E 2L0



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. :

SEA-DOO®

Sea-Doo Lube®

Huile synthétique pour turbines Sea-Doo

Graisse synthétique Sea-Doo

Gelcote® est une marque de commerce de Gelcote International

Embarquez sur votre nouveau bateau à propulsion par jet Explorer Sea-Doo!

Félicitations ! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau à propulsion par jet. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de lire ce Guide du conducteur et de vous familiariser avec son contenu. Celui-ci renferme des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de cette embarcation.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde Côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région dispense un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage «Chapman Piloting» écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau à propulsion par jet, ainsi que l'importance de l'utiliser de façon polie et responsable.

Il est de la responsabilité de tout utilisateur de bateau à propulsion par jet d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire ce bateau avec soin.

Enfin, nous vous incitons à rendre régulièrement visite à votre concessionnaire pour un entretien de sécurité ou pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et.... bon voyage !

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ	5
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
GARANTIE LIMITÉE 1995, BATEAU À PROPULSION PAR JET DE BOMBARDIER	9
RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE	11
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	13
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	14
IDENTIFICATION DU BATEAU À PROPULSION PAR JET	15
Numéro d'identification de la coque	15
Numéro d'identification du pneumatique	15
Numéro de modèle du bateau	15
Numéro d'identification du moteur	15
FONCTIONS DES COMPOSANTS	16
CARBURANT ET LUBRIFICATION	26
Pour faire le plein	26
Type de carburant recommandé	26
Type d'huile recommandée	26
Système d'injection d'huile	27
PÉRIODE DE RODAGE	27
Moteur	27
Révision-10 heures	27
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	29
Coque	29
Admission d'eau de la turbine	29
Cale	30
Batterie	30
Réservoirs de carburant et d'huile	30
Compartiment-moteur	30
Extincteur	30
Systèmes de direction et de commande des gaz	30
Système de marche arrière	30
Cordon de sécurité et bouton de démarrage / d'arrêt du moteur	30
Pneumatique	30
Vêtements	31
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	32
Principes de fonctionnement	32
Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde	33
Démarrage du moteur	33
Obstacles	34
Embarquement en eau profonde	35
Conduite en eau agitée	36

Façon d'aborder les vagues et les sillages	36
Arrêt ou accostage au quai	36
Accostage sur une plage	36
Arrêt du moteur	37
Utilisation nocturne	37
ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION	38
Entretien général	38
Entretien additionnel pour l'utilisation en eau malpropre ou en eau salée	38
OPÉRATIONS SPÉCIALES	41
Surchauffe du moteur	41
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	41
Chavirement du bateau	42
Bateau submergé	42
Remorquage du bateau	42
Batterie faible	42
ENTRETIEN	43
Lubrification	43
Inspection périodique	45
Tableau d'inspection périodique	46
Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	47
Réglage des carburateurs	47
Filtres à carburant et à huile	47
Alignement de la direction	47
Réglage du déflecteur de marche arrière	48
Siphons de cale automatiques et orifices de vidange du pont	48
Fusibles	49
Ventilateur	49
Anode sacrificielle au zinc	49
Remplacement des ampoules	49
Gonflement du pneumatique	51
Normes de gonflement à respecter	52
Dégonflement du pneumatique	52
Réparations mineures du pneumatique	53
Inspection et soins généraux	53
TRANSPORT, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	55
Transport	55
Remisage	55
Préparation présaisonnière	58
DIAGNOSTIC DES PANNES	60
FICHE TECHNIQUE	62
GUIDE SI	64
ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN	65
AUTRES PUBLICATIONS	69

AVANT-PROPOS

Le *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à l'intérieur du bateau.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE du présent guide ou encore un concessionnaire autorisé de bateau à propulsion à jet SEA-DOO.

Dans ce guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager gravement le bateau ou une ou des pièces si l'instruction n'est pas suivie.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations contenues dans le présent guide permettront au conducteur d'utiliser le bateau de façon adéquate.

Les informations et les descriptions contenues dans le guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres ; or, il est possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

Un *Manuel de réparation* est disponible pour de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le moteur et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Se conformer rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage. Ne jamais tenter d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à sa disposition. Ce bateau est conçu avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsqu'on remplace des attaches, s'assurer de n'utiliser que celles ayant été recommandées par Bombardier. Le mélange de 2 types d'attaches risque d'endommager le bateau ou d'occasionner des blessures à son conducteur.

○ **REMARQUE** : La liste suivante comporte certains termes propres au langage nautique:

Bâbord : côté gauche
Tribord : côté droit
Proue : avant
Poupe : arrière

◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Pour bien apprécier tous les plaisirs, la joie et l'excitation de la navigation, tout plaisancier DOIT commencer par respecter certaines règles de base. Certaines peuvent vous sembler inconnues, alors que d'autres vous seront tout à fait logiques ou évidentes. Néanmoins, veuillez prendre les quelques minutes qui s'imposent pour lire ces instructions de sécurité avant de prendre le large. **Le non-respect de ces instructions et des règlements de navigation sécuritaire pourrait causer des blessures et entraîner votre décès ou celui de vos passagers ou des autres plaisanciers.**

L'information présentée dans ce guide est limitée. On vous recommande fortement de vous procurer de plus amples informations sur la navigation en vous adressant à la Garde côtière ou à l'Escadrille canadienne de plaisance de votre localité. On recommande également de suivre un cours sur la sécurité nautique. Renseignez-vous sur les règlements locaux et fédéraux touchant la navigation sur les cours d'eau où vous prévoyez utiliser votre embarcation. Apprenez le code de la route local.

Assurez-vous régulièrement d'avoir à bord du bateau tout l'équipement de sécurité requis. Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement de l'embarcation avant de prendre des passagers ou de partir pour une randonnée. Si vous n'avez pas eu cette chance avec votre concessionnaire, pratiquez-vous à naviguer seul, dans un endroit convenable. Assurez vous de maîtriser toutes les commandes avant de naviguer à plein régime.

Observez et respectez toutes les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule, ainsi que le contenu de ce Guide.

On recommande aux utilisateurs et aux passagers de se protéger adéquatement les yeux et le corps du vent et

de l'eau, en plus de porter des chaussures ou bottillons nautiques.

Toute personne prenant place à bord de cette embarcation doit également porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde côtière.

L'utilisation de cette embarcation par une personne mineure ou infirme est à PROSCRIRE.

Ne pas utiliser l'embarcation après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

Rangez ou fixez tout article ou équipement de navigation nécessaire avant de mettre l'embarcation en marche.

Effectuez toujours les vérifications de préutilisation indiquées dans ce Guide, soit :

- fixation du cordon de sécurité
- vérification de la manette d'accélérateur et du guidon
- vérification du fonctionnement du bouton de démarrage / d'arrêt
- niveaux d'huile et de carburant
- fonctionnement du ventilateur
- profondeur de l'eau
- fonctionnement des feux de navigation
- équipement de navigation requis (assurez-vous de bien connaître leur utilisation)

Le conducteur et les passagers doivent être bien assis aux endroits désignés avant de mettre l'embarcation en marche ou en mouvement. Évitez que quiconque ne saute dans l'embarcation en tout temps, ou qu'on se déplace lorsqu'elle est en marche. Le risque de chute ou de dérapage est toujours présent.

Assurez-vous que le champ de vision de l'utilisateur est libre tout autour de lui.

Il est dangereux de sauter les vagues ou les remous, et c'est d'ailleurs illégal à plusieurs endroits.

La plupart des accidents de navigation se produisent lorsqu'un utilisateur ignore la présence des autres plaisanciers ou de tout autre danger possible. On recommande de se tenir à distance des autres embarcations ou plaisanciers. Ne tentez jamais d'éclabousser les gens avec le sillage du bateau. Évitez de vous promener sur la ligne de ressac.

Cette embarcation est munie de feux de navigation sur la poupe et la proue lesquels on doit utiliser au besoin. Réduisez la vitesse et évitez de conduire l'embarcation lorsque la visibilité est réduite.

Pour empêcher une utilisation défendue ou un démarrage accidentel, détachez toujours le cordon de sécurité de l'embarcation en cours d'entretien, lors du nettoyage du grillage d'admission ou à proximité de nageurs.

Assurez-vous que tous les passagers connaissent la façon de remonter sur l'embarcation lorsqu'ils sont à l'eau.

Demandez toujours à une personne d'agir comme observateur lorsque vous traînez un skieur.

Assurez-vous de bien connaître les cours d'eau avant de vous y aventurer. Les courants, les marées, les rapides, les endroits où l'eau est peu profonde, les obstacles cachés, etc. peuvent présenter des dangers.

Lors de la navigation, respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 du carburant vers sa destination, 1/3 pour revenir et 1/3 en guise de réserve.

Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Placez la housse de protection sur l'embarcation lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Après une utilisation dans l'eau salée ou sale,

rincez parfaitement l'embarcation et protégez-la de la corrosion. Communiquez avec votre concessionnaire qui procédera à l'entretien du moteur si vous croyez que celui-ci a ingéré de l'eau.

Assurez-vous que la cale ne contient aucune huile, eau ou autre matière étrangère. Évitez de transporter du carburant de réserve ou d'autres liquides inflammables dans un des compartiment de rangement ou du moteur.

Évitez d'ajouter des accessoires, de transporter de l'équipement ou des passagers pouvant modifier la configuration ou l'équilibre de l'embarcation. N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce Guide. Adressez-vous à votre concessionnaire pour toute assistance ou information. Dans la plupart des cas, certains outils spécifiques et une certaine formation sont indispensables pour l'entretien ou la réparation.

Les émanations d'essence peuvent s'enflammer et exploser. Procédez toujours de la façon prescrite dans ce Guide et à la marina pour faire le plein.

Rappelez-vous toujours qu'il devient plus difficile de diriger l'embarcation lorsque la manette d'accélérateur est à la position de ralenti. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger le bateau. Cette embarcation peut tourner de façon plus brusque que les autres embarcations. Cependant, sauf en cas d'urgence, évitez de virer brusquement à haute vitesse.

Comme toute autre embarcation, celle-ci ne présente aucun frein. La distance d'arrêt varie ainsi selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Pratiquez les arrêts et les accostages dans un endroit sûr pour apprendre à connaître la distance d'arrêt de l'embarcation dans diverses conditions.

Une exposition prolongée au soleil, aux vents, etc. provoque la fatigue, ce qui peut augmenter votre temps de réaction.

Évitez de surcharger l'embarcation ou de prendre plus de passagers que ce que peut prendre ce type de véhicule. La charge et l'altitude agiront également sur le rendement de l'embarcation.

Procédez avec soin et à très basse vitesse sur les étendues d'eau peu profonde. Il peut en résulter un contact avec le fonds ou des arrêts brusques, ou l'embarcation pourrait aspirer des objets que seraient propulsés vers l'arrière, sur les gens ou les choses. L'hélice tourne même lorsque le levier sélecteur se trouve au point mort.

En tant que «capitaine» d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages aux autres embarcations provoqués par le sillage de votre bateau. Évitez de faire des vagues là où c'est interdit.

Respectez aussi les droits des autres usagers du cours d'eau, ainsi que l'environnement. Évitez qu'on ne jette des déchets par dessus-bord.

Évitez d'utiliser l'embarcation par mauvais temps.

Pour des raisons de sécurité, il est important que le conducteur exerce une attention et un contrôle constants de son véhicule.

L'utilisation du ventilateur de cale ne devrait jamais remplacer le recours au sens de l'odorat pour détecter les émanations d'essence. Le ventilateur doit être arrêté lorsque l'embarcation est en marche.

Le levage de l'embarcation s'effectue au moyen d'un équipement spécial et fait appel à une certaine expérience. On recommande aux gens sans expérience ou ne disposant pas d'un tel équipement de ne pas tenter de soulever l'embarcation.

Respectez la sécurité et le confort de vos passagers et des skieurs nautiques.

Conduisez prudemment et amusez-vous !

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS : (États-Unis du continent à l'exception de l'Alaska, d'Hawaï et de Porto Rico)	BOMBARDIER CORPORATION 7575 BOMBARDIER COURT P.O. BOX 8035 WAUSAU, WI 54402-8035 Tél. : (715) 842-8886
Alaska	THE BRYANT CORPORATION 19011 Woodinville Snow Road P.O. BOX 389 WOODINVILLE, WA 98072 Tél. : (206) 483-0110
CANADA : Alberta Colombie britannique Manitoba Territoires du Nord-Ouest Ontario Québec Saskatchewan Yukon	BOMBARDIER INC. SERVICE APRÈS-VENTE SEA-DOO VALCOURT (QUÉBEC) CANADA J0E 2L0 Tél. : (514) 532-2211
Nouveau-Brunswick Terre-Neuve Nouvelle-Écosse Île-du-Prince-Édouard	BELL-CHARLES R. P.O. BOX 1050 RIVERSIDE DRIVE CORNER BROOKE (NFLD) A2H 6J3 Tél. : (709) 634-3533

Si votre bateau à propulsion par jet EXPLORER SEA-DOO doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire de bateau à propulsion SEA-DOO autorisé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession SEA-DOO.

Pour connaître le concessionnaire de bateau à propulsion Sea-Doo autorisé le plus près, composer le : 1-800-361-5192

GARANTIE LIMITÉE 1995, BATEAU A PROPULSION PAR JET DE BOMBARDIER_____

1 - DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. ("Bombardier") à titre de fabricant, garantit à COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR d'un bateau à propulsion par jet SEA-DOO® 1995 vendu comme bateau NEUF ET INUTILISÉ («bateau SEA-DOO»), dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de Bombardier, pour une période de :

a) Usage privé

- douze (12) mois consécutifs, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque.
- soixante (60) mois consécutifs contre tout vice de conception ou de fabrication de la fibre de verre du pont et de la coque.

b) Usage commercial

- quatre (4) mois consécutifs, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque.
- douze (12) mois consécutifs contre tout vice de conception ou de fabrication de la fibre de verre du pont et de la coque.

La durée de la garantie des accessoires d'origine Bombardier, installés **lors de la délivrance** du bateau SEA-DOO par un concessionnaire autorisé, est la même que celle prévue ci-haut pour un bateau SEA-DOO.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, Bombardier s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier du bateau SEA-DOO qui, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé.

3 - CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le client doit présenter au concessionnaire autorisé avant d'effectuer le travail requis, la carte d'enregistrement de garantie du bateau SEA-DOO ou une preuve d'achat du bateau SEA-DOO. L'acheteur du bateau SEA-DOO doit signer la formule de réclamation de garantie de Bombardier après que le travail ait été effectué. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

4- EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces du bateau Sea-Doo.
- Dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles.
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien.
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et / ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur du bateau à propulsion par jet Sea-Doo® 1995*.
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non-approuvées.
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence.
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure.
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis.
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau et par un service ou entretien inadéquat.

5 - GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier, de ses distributeurs et de ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, en conséquence, la limitation ci-haute peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, ni un concessionnaire autorisé, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir une garantie avec des termes et conditions autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à toute autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions applicables à la garantie d'un bateau SEA-DOO vendue alors que la présente garantie est en vigueur.

Certaines provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent, cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

6 - SERVICE À LA CLIENTÈLE

- A) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la garantie limitée 1995 des bateaux à propulsion par jet de Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez un concessionnaire autorisé, en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- B) Si vous êtes incapable de résoudre la situation avec votre concessionnaire autorisé, communiquez avec le Service après-vente de votre distributeur.
- C) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à :

Bombardier Inc.
Division Sea-Doo / Ski-Doo
Relations à la clientèle
Valcourt QC J0E 2L0

Août 1994
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada

® Marques de commerce de Bombardier Inc.

RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE

Q. Pourquoi enregistrer mon bateau à l'usine même si je possède la facture qui atteste la date d'achat ?

R. *Votre garantie est valide chez tout concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie. Le gouvernement fédéral exige que tout fabricant et tout concessionnaire dressent une liste des premiers acheteurs en cas de rappel sécuritaire. Cette liste est compilée à partir des formules d'enregistrement de garantie que le concessionnaire envoie à BOMBARDIER INC. au moment de l'achat. Si vous changez d'adresse à la suite de l'achat d'un bateau SEA-DOO neuf, veuillez nous informer de votre nouvelle adresse en nous faisant parvenir l'avis de changement d'adresse du présent guide, ou encore une carte postale indiquant le numéro de modèle et le numéro du concessionnaire (ou son nom) comme ils sont inscrits sur la carte d'enregistrement de garantie, votre nom ainsi que votre nouvelle adresse.*

Q. Quels frais devrai-je assumer au cours de la période de garantie ?

R. *Tous les frais provenant de l'entretien normal du bateau, des réparations non couvertes par la garantie et des dommages dus aux accidents.*

Q. Qu'est-ce que la cavitation ?

R. *La cavitation se produit lorsqu'une pièce se déplace à haute vitesse dans un liquide (ex. : une hélice dans l'eau). Il y a suffisamment de chaleur et de bulles à certains endroits pour arracher des particules microscopiques au matériel. Il y aura plus de cavitation s'il y a des égratignures ou des bosses au niveau du carter ou de l'hélice, ou encore si l'anneau d'usure est usé.*

Q. Est-ce que la garantie couvre les composants du système de propulsion ?

R. *Oui, si le remplacement des composants n'est pas causé par la cavitation ou l'usure normale. Ex. : L'hélice doit être considérée comme une pièce sujette à l'usure, car les minuscules particules et le sable contenus dans l'eau cause inévitablement de l'usure. Cette situation se produit surtout lorsque le bateau est utilisé en eau peu profonde et la turbine aspire les cailloux et les débris.*

Afin de prolonger la durée du carter d'hélice, nous avons conçu et installé un anneau d'usure interchangeable autour de l'hélice. Étant donné que cet anneau est fait de plastique, il pourrait s'user avec le temps ; dans un tel cas, il doit être remplacé. Cette pièce est bien pratique et aussi économique lorsque vient le moment de la changer. Ce remplacement fait partie de l'entretien normal ; il n'est donc pas couvert par la garantie.

Q. Qu'entend-on par négligence ou abus ?

R. *Ces termes sont généraux et leur signification se recoupe dans certains cas. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une utilisation du moteur jusqu'à épuisement de l'huile, d'une utilisation du bateau avec une pièce brisée ou endommagée (ce qui pourrait entraîner le bris d'une autre pièce), et ainsi de suite. Si vous avez des questions sur l'utilisation du bateau ou son entretien, veuillez communiquer avec un concessionnaire SEA-DOO.*

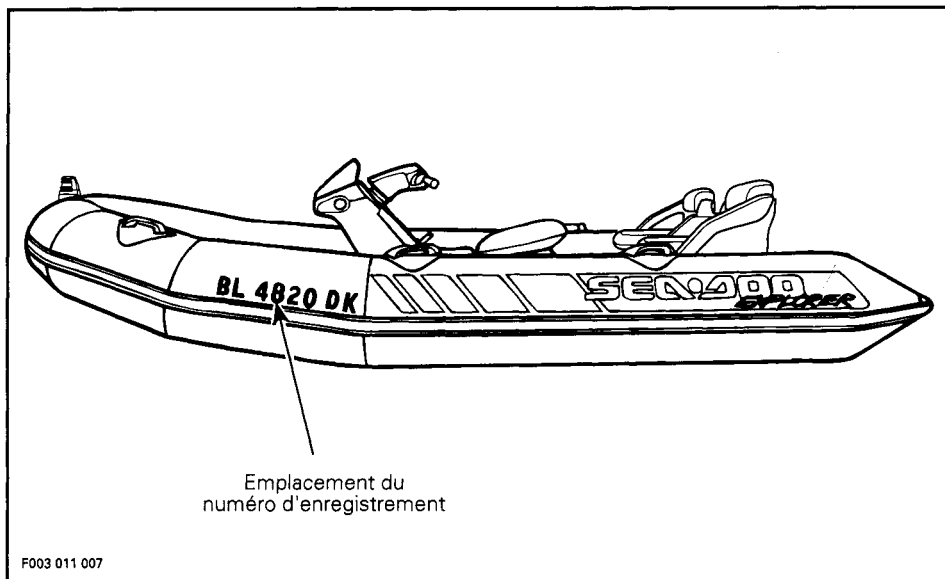
Q. La garantie couvre-t-elle les frais découlant, par exemple, du transport du bateau en panne ?

R. *Non. La garantie ne couvre que la réparation du bateau SEA-DOO.*

-
- Q. Puis-je m'occuper moi-même des opérations d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur* plutôt que de les confier au concessionnaire ?
- R. *Oui, si vous êtes un mécanicien compétent et que vous observez les opérations indiquées dans le Guide du conducteur et le Manuel de réparation. On recommande cependant que le réglage de l'allumage et de la carburation soit confié à un concessionnaire SEA-DOO.*
- Q. La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon bateau exactement comme l'indique le *Guide du conducteur* ?
- R. *Non. La garantie d'un bateau SEA-DOO neuf ne peut devenir nulle. Toutefois, si une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, il est possible que la garantie ne couvre pas cette panne.*
- Q. Quels sont les responsabilités de mon concessionnaire en vertu de la garantie ?
1. *Procéder à la préparation de tout bateau SEA-DOO avant la vente.*
 2. *Au moment de la vente, expliquer en détail au client le fonctionnement du bateau, son entretien et les clauses de la garantie. De plus, tout concessionnaire SEA-DOO est responsable de la préparation, de l'entretien et des réparations effectuées sous garantie.*

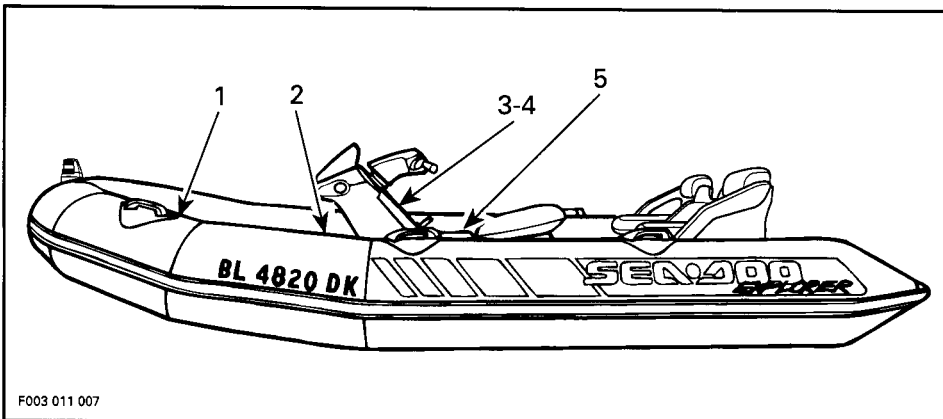
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il doit y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.



EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser ce bateau.



F003 011 007

1

THIS BOAT IS NOT REQUIRED TO COMPLY WITH THE FOLLOWING U.S. COAST GUARD SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF CERTIFICATION:

- Fuel System
- Safe Loading
- Display of Capacity
- Flotation
- Information
- Powered Ventilation

AS AUTHORIZED BY U.S. COAST GUARD GRANT OF EXEMPTION (CGB 88-001).*

Bombardier Corp. 7578 Bombardier Court, Wauau, WI 54481

made in Canada / fabriqué au Canada Bombardier Inc. / Rd./Enr., 1989 XXXX

F003 011 064

2

◆ AVERTISSEMENT

Lors du remplissage : arrêter le moteur. Le réservoir à essence peut être sous pression, dévisser le bouchon lentement. Maintenir la motomarine au niveau. Éviter de trop remplir. Vérifier le niveau d'huile. Faites vérifier périodiquement le système d'essence.

F001 011 247

3

REMEMBER THESE RULES OF THE ROAD

Meeting head on: KEEP RIGHT.

Passing: Give right of way to other boat and KEEP CLEAR.

F003 011 065

◆ WARNING

Read & follow all Warning Labels & Operator Guide/Safety Handbook before operation. Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of watercraft.

- Carrying capacity: 1 operator and 4 passengers (1050 lbs).
- Check throttle & steering operation before starting engine.
- Directional control is lost when throttle is released or engine shut off.
- Remove debris from jet intake only when engine is turned OFF.
- Operator and passengers should always wear life vest.
- Securely attach stop switch tether to your life vest.
- This watercraft is not designed for night-time operation.
- Check all Federal & local boating regulations.
- Do not stunt or jump watercraft. Do not ride on tube.
- Check tube pressure before riding (3 Psi).
- Minimum recommended age: 14.
- Gasoline vapors can explode. Before starting engine operate blower for 4 minutes and check engine compartment bilge for gasoline vapors.

4

◆ AVERTISSEMENT

- CECI N'EST PAS UNE POIGNÉE DE MANIEN
- UTILISER LA MARCHÉ ARRIÈRE À BASSE VITESSE SEULEMENT

RENVERSE

F002 011 088

5

◆ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS SURVOLTER LA BATTERIE. L'ENTRETIEN DES COMPOSANTES ÉLECTRIQUES DOIT ÊTRE EFFECTUÉ UNIQUEMENT PAR UN CONCESSIONNAIRE.

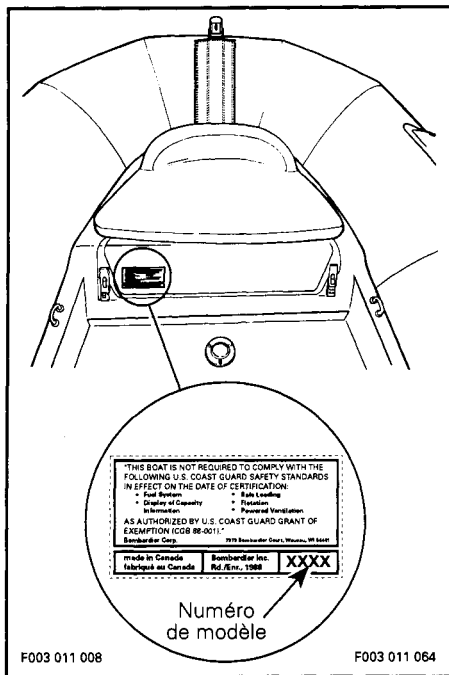
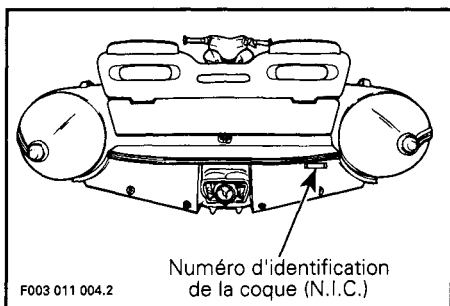
F002 011 084

IDENTIFICATION DU BATEAU À PROPULSION PAR JET

Les principaux composants du modèle Explorer (moteur, coque et pneumatique) sont identifiés par des numéros de série. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

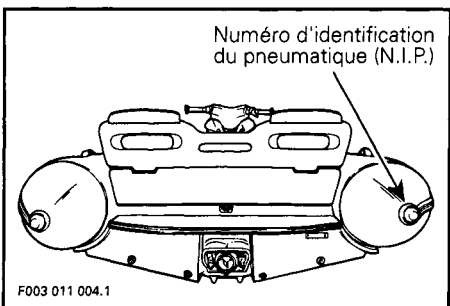
Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve à l'arrière, sur le côté droit de la coque.



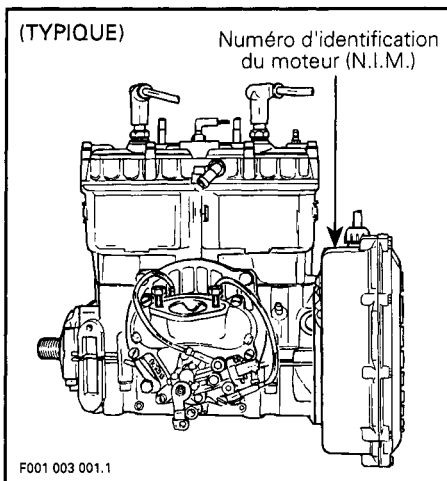
Numéro d'identification du pneumatique

Le numéro d'identification du pneumatique (N.I.P.) est situé sur le cône de plastique droit.



Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur la partie supérieure du boîtier de la magnéto.

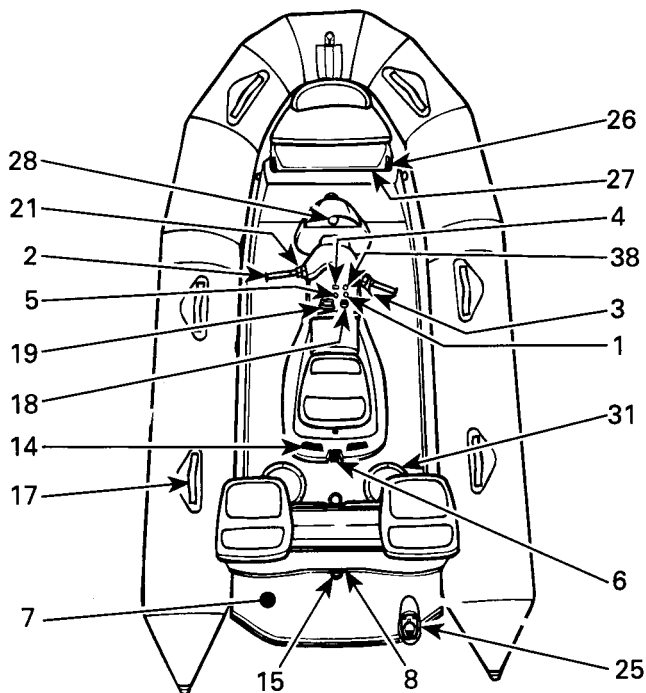


Numéro de modèle du bateau

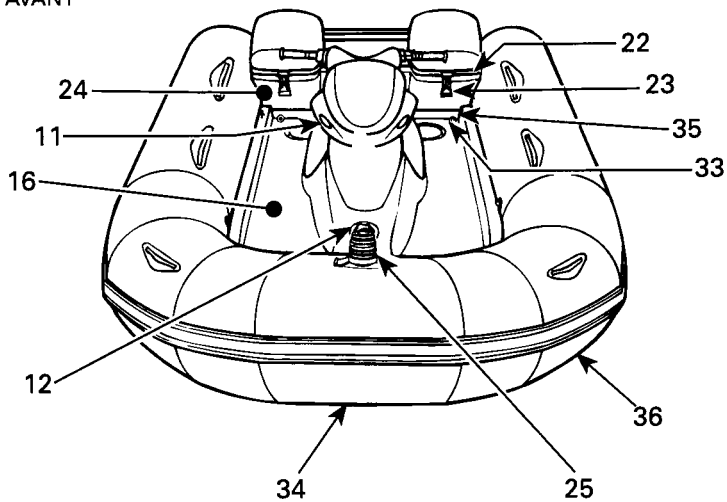
Le numéro du modèle du bateau se trouve sur l'étiquette approuvée par la Garde côtière américaine apposée à la gauche sur le couvercle du compartiment de rangement avant.

FONCTIONS DES COMPOSANTS

VUE DE HAUT



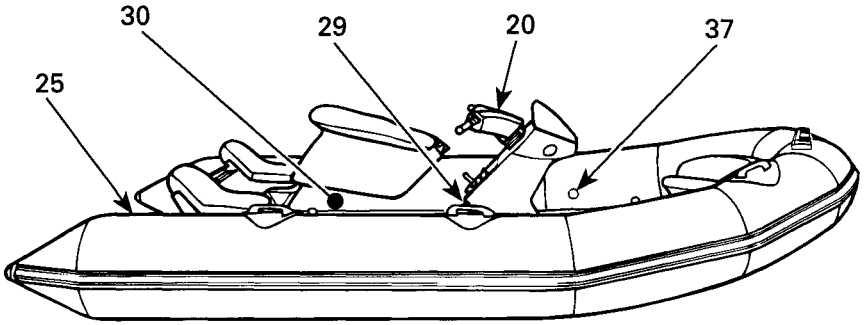
VUE DE L'AVANT



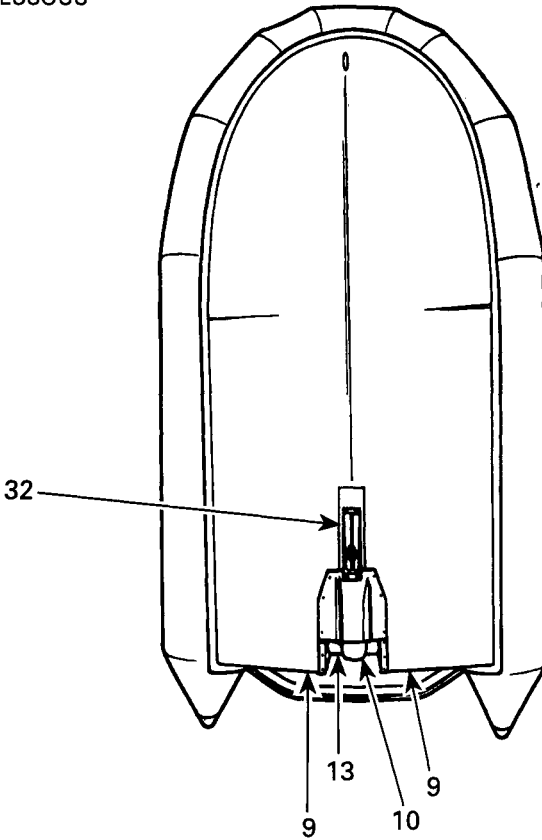
F003 011 001

F003 011 009

VUE DU CÔTÉ



VUE DU DESSOUS



F003 011 010

F003 011 006

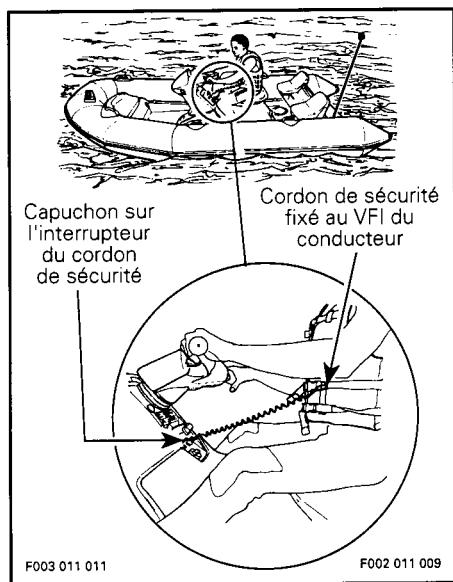
1) Interrupteur du cordon de sécurité

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le cordon de sécurité de l'interrupteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur afin que le moteur puisse être mis en marche.

▼ **ATTENTION** : Toujours enlever le cordon de sécurité en quittant le bateau. La batterie finira par se décharger si le cordon de sécurité demeure installé à l'interrupteur.



2) Guidon

Le guidon contrôle la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, le bateau tourne vers la droite et vice versa.

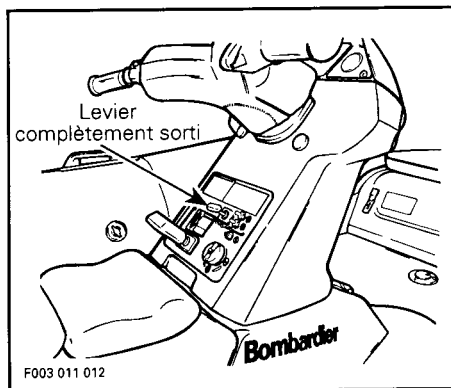
◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage.

3) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur commande le régime du moteur, et, par conséquent, la vitesse du bateau. Le bateau accélère lorsqu'on appuie sur la manette. Lorsqu'on la laisse revenir complètement, le moteur revient automatiquement au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

4) Levier d'étrangleur

L'étrangleur permet d'obtenir un mélange air / carburant plus riche au moment du démarrage d'un moteur froid. Lorsque le levier est complètement sorti, l'étrangleur est en fonction. On recommande de ne pas utiliser l'étrangleur lorsque le moteur est chaud.



5) Interrupteur des feux

Cet interrupteur a 3 positions.

○ **REMARQUE** : Le cordon de sécurité doit être installé sur son interrupteur afin que les feux de navigation puissent fonctionner.

«ANC» : Allume le feu de poupe lorsque le bateau est ancré.

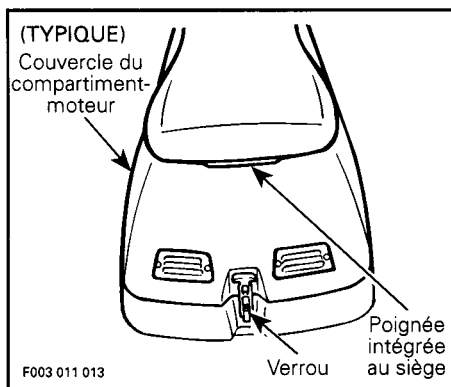
«OFF» : Éteint tous les feux.

«NAV» : Allume les feux de proue et de poupe.

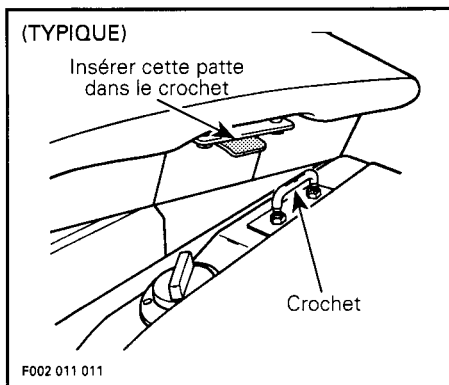
6) Verrou du couvercle du compartiment-moteur

Le verrou du couvercle du compartiment-moteur est situé à l'arrière du couvercle.

Pour enlever le couvercle du compartiment-moteur, tirer le levier du verrou vers le haut. Ensuite, soulever le couvercle du compartiment-moteur à l'aide de la poignée intégrée et le tirer vers l'arrière.



Pour réinstaller le couvercle du compartiment-moteur, insérer la patte avant du couvercle dans le crochet de la carrosserie et installer le levier du verrou arrière.

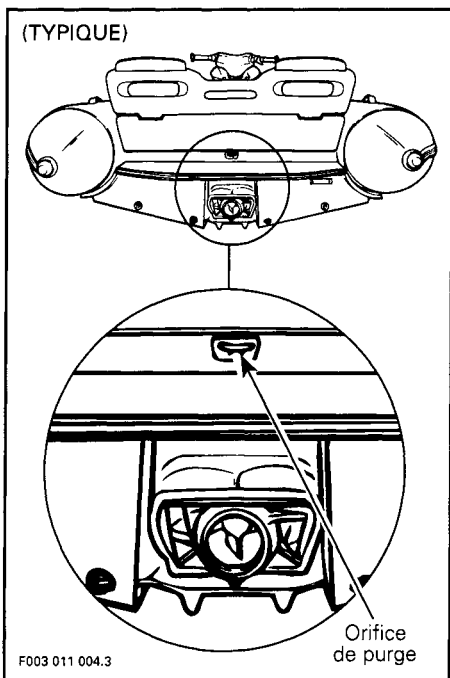


◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier périodiquement les écrous supérieurs du crochet du couvercle du compartiment-moteur puis les serrer au besoin. S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur est bien verrouillé.

7) Plate-forme d'embarquement

Fournit une grande surface pour faciliter l'embarquement à l'arrière du bateau.

8) Orifice de purge du système de refroidissement



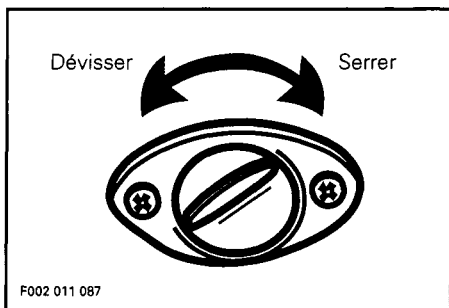
Lorsque le moteur fonctionne, l'eau doit s'écouler par l'orifice afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du moteur, et d'indiquer qu'il y a circulation dans le système de refroidissement.

▼ **ATTENTION** : Si l'eau ne s'écoule pas par cet orifice quelques secondes après le démarrage du moteur, arrêter le moteur immédiatement et se référer à **ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION** pour le rinçage du système de refroidissement ou voir un concessionnaire autorisé.

9) Bouchons de vidange de la cale

S'il y a de l'eau dans la cale, dévisser ces bouchons pour laisser l'eau s'écouler.

▼ **ATTENTION** : Sortir le bateau de l'eau avant de dévisser les bouchons de vidange.



Incliner légèrement le bateau vers l'arrière afin que l'eau s'écoule complètement.

Il est recommandé de vidanger la cale sur une rampe.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours s'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés.

10) Tuyère de la turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon l'orientation du guidon. Son mouvement permet au bateau de changer de direction lorsque le moteur est en marche.

11) Ouvertures d'admission d'air

Ces ouvertures permettent à l'air de pénétrer pour se rendre au moteur et aérer le compartiment-moteur.

12) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire afin de remplir le réservoir de carburant. Serrer au maximum une fois l'opération terminée.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

13) Déflecteur de marche arrière

Pour obtenir les positions marche avant, neutre et marche arrière, le déflecteur se déplace de haut en bas. Déplacer le levier sélecteur en fonction de la position voulue.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser le déflecteur de marche arrière comme point d'appui pour monter à bord du bateau, car les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés.

14) Grilles d'aération arrière

Permet à l'air d'entrer ou de s'échapper selon le fonctionnement du moteur.

15) Oeillet de poupe

Sert à amarrer le bateau, à le remorquer ou à l'attacher lors du transport.

16) Pont

Le pont est recouvert d'une surface antiglissante. Les pieds des utilisateurs devraient reposer sur le pont lorsque le bateau est en mouvement.

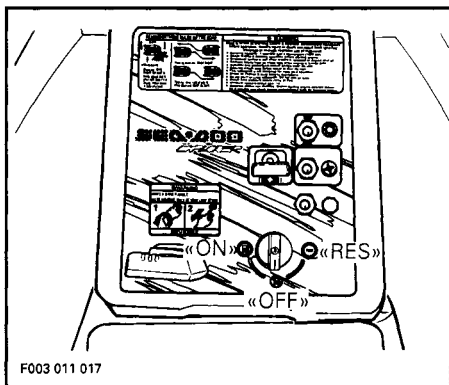
17) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise pour les passagers.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir des poignées de maintien pour tirer quoi que ce soit ou soulever le bateau.

18) Soupape de carburant

Soupape à 3 positions : «OFF», «ON» et «RESERVE» :



«OFF» : Interrompt le débit de carburant aux carburateurs.

▼ **ATTENTION** : Lorsque le bateau n'est pas utilisé, tourner la soupape à la position «OFF».

«ON» : Permet au carburant de se rendre aux carburateurs. Il s'agit de la position normale pour le fonctionnement du bateau.

«RES» : S'utilise lorsque le bateau manque de carburant à la position «ON».

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours remplir le réservoir de carburant lorsque la première occasion se présente. Après le remplissage, tourner la soupape de carburant à la position «ON» avant de repartir.

19) Levier sélecteur

Déverrouiller le levier en le tournant dans le sens antihoraire. Il se verrouille aux positions neutre et marche avant.

Enfoncer le levier complètement pour obtenir la marche avant.

Pour obtenir la position neutre, tirer le levier jusqu'à ce que l'on voit la marque de cette position sur la tige.

Pour obtenir la marche arrière, tirer le levier jusqu'à ce que l'on voit la marque de marche arrière sur la tige.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le levier sélecteur ne doit être utilisé que lorsque le moteur tourne au ralenti. Ne pas actionner la marche arrière aux autres vitesses, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés. De plus, une telle opération pourrait occasionner des blessures. S'assurer que le levier est enfoncé et **verrouillé**. Ne pas utiliser le levier sélecteur comme poignée de maintien.

20) Avertisseur de surchauffe du moteur

Advenant la surchauffe du moteur, un avertisseur avertit le conducteur par un son continu. Arrêter le moteur et consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

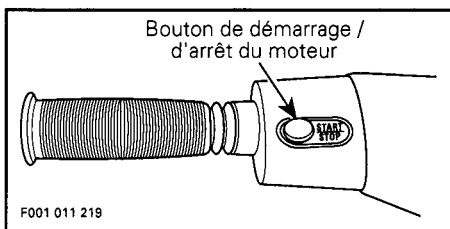
21) Bouton de démarrage / d'arrêt du moteur

Ce bouton-poussoir a 2 fonctions.

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton et le relâcher dès qu'il est en marche.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et appuyer sur le bouton.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.



22) Couvercle du compartiment de rangement des sièges arrière

Pour avoir accès au compartiment de rangement, lever les 2 lanches et soulever doucement le couvercle. Lorsque ce dernier est complètement soulevé, il demeurera ouvert grâce à un fil. Appuyer sur le couvercle pour le refermer. Après avoir fermé le couvercle, s'assurer de fixer le verrou du couvercle.

23) Compartiment de rangement des sièges arrière

Compartiment étanche et pratique conçu pour transporter la trousse d'outils, le *Guide du conducteur* et des effets personnels. L'endroit idéal pour les bougies de rechange, le câble de remorquage, la trousse de premiers soins, le nécessaire de réparation du pneumatique, la pompe, etc.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement.

Le compartiment est l'emplacement idéal pour entreposer un extincteur approuvé. Le logement de l'extincteur se trouve au centre de la partie arrière du panier. Ce logement contient la trousse d'outils et le *Guide du conducteur*; il est également possible d'y mettre des objets personnels. Ne jamais laisser un extincteur libre dans le compartiment de rangement.

24) Trousse d'outils

La trousse contient les outils nécessaires à l'entretien de base du bateau.

25) Feux de navigation

On devrait toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil et lorsque la visibilité est réduite.

◆ **AVERTISSEMENT** : Procéder avec soin et à très basse vitesse.

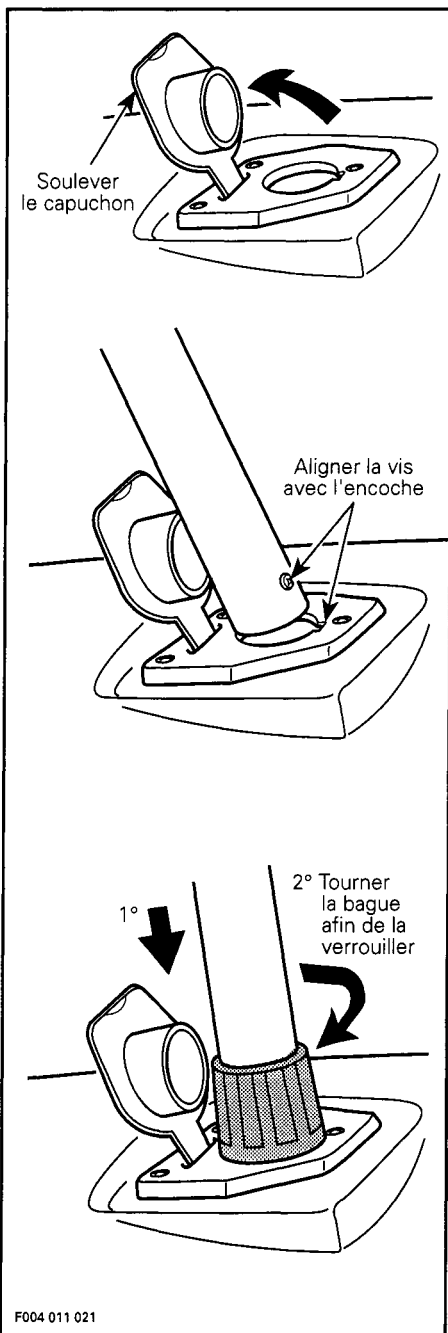
FEU DE POUPE AMOVIBLE

Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement arrière en tout temps, sauf en cas de besoin.

Pour retirer le feu de poupe du compartiment, tirer sur ce dernier. Pour le remiser de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. S'assurer d'aligner l'encoche de l'orifice avec la tête de vis du feu de poupe.
- Enfoncer fermement le feu de poupe dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il se peut qu'il soit nécessaire de tourner légèrement le feu de poupe afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne.



26) Verrou du couvercle du compartiment de rangement avant

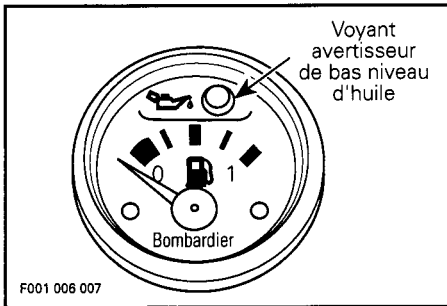
Déplacer le levier de verrouillage vers le bas puis lever pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement. Toujours verrouiller après usage.

27) Compartiment de rangement avant

Compartiment étanche et pratique conçu pour transporter le siège de pêche, l'ancre, le gilet de sauvetage supplémentaire, etc.

28) Indicateur de niveau de carburant et voyant avertisseur de niveau d'huile bas

L'aiguille de l'indicateur analogique indique le niveau de carburant dans le réservoir, tandis que le voyant s'allume lorsque le niveau du réservoir d'huile est bas.

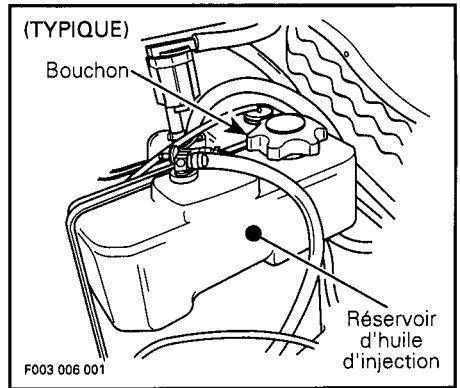


REMARQUE : Lorsque le moteur est arrêté et le cordon de sécurité débranché, on peut voir le niveau de carburant sur l'indicateur pendant environ 30 secondes en appuyant sur le bouton de démarrage / d'arrêt du moteur.

29) Bouchon du réservoir d'huile à injection

REMARQUE : Le couvercle du compartiment-moteur doit être enlevé afin d'avoir accès au bouchon du réservoir.

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir. Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et ajouter la quantité nécessaire d'huile.



30) Compartiment-moteur

REMARQUE : Le couvercle du compartiment-moteur doit être enlevé afin d'avoir accès au compartiment-moteur.

Le compartiment-moteur comprend les systèmes mécanique, électrique, d'alimentation et de lubrification.

AVERTISSEMENT : Éviter de toucher les pièces électriques au démarrage ou lorsque le moteur fonctionne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment-moteur ou dans la cale.

31) Couvercles d'accès

REMARQUE : Il est nécessaire d'enlever les couvercles afin d'avoir accès à la cale.

En soulevant ces couvercles, on a accès aux siphons de cale automatiques, à l'admission et à l'échappement du liquide de refroidissement, au logement d'anneau d'étanchéité et au système d'échappement.

32) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans l'ouverture par l'hélice. L'hélice et l'arbre de transmission sont protégés par une grille.

33) Orifices de vidange du pont

Ces 2 orifices sont placés à l'arrière du bateau, et ce, de chaque côté du pont. Ils permettent d'évacuer toute accumulation d'eau provenant d'une pluie, d'un lavage de pont ou d'éclaboussures d'eau.

34) Oeillet de proue

Sert à amarrer le bateau, à le remorquer ou à l'attacher lors du transport.

35) Oeillets de pont

Il est possible de se servir des oeillets pour fixer des matériaux à transporter ou encore pour soulever le bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer de bien fixer tout équipement ou matériel sur le pont du bateau.

36) Pneumatique

Le pneumatique est muni de 3 compartiments étanches. Ces compartiments sont séparés par des divisions et gonflés par l'entremise de soupapes encastrées.

Le pneumatique comporte également 6 poignées de maintien.

Se référer à la section ENTRETIEN pour le bon entretien du pneumatique.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21kPa (3 lb / po²).

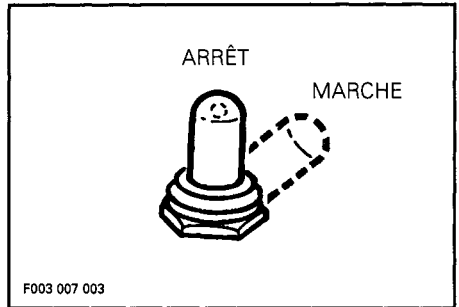
37) Soupapes du pneumatique

Il y a 3 soupapes sur le pneumatique (une au niveau de chaque compartiment). Ces soupapes servent à gonfler ou dégonfler le pneumatique. Se référer à la section ENTRETIEN pour les normes de gonflement pneumatique.

38) Interrupteur de ventilateur

Pour démarrer le ventilateur, il suffit d'actionner l'interrupteur à bascule. Il est nécessaire de mettre le ventilateur en marche au moins 4 minutes avant de démarrer le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le ventilateur ne doit pas fonctionner lorsque le bateau est en marche.



Pour faire le plein

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

S'assurer que le bateau est bien amarré au quai de la station-service.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 4 minutes.

Arrêter le moteur, le ventilateur de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

Demander aux passagers de quitter le bateau.

Ne pas fumer à proximité du bateau et éteindre toute flamme.

S'assurer d'avoir un extincteur à porter de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec et le tenir fermement contre le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Ne pas trop remplir pour éviter tout débordement.

Serrer le bouchon du réservoir au maximum et essuyer tout déversement accidentel.

S'assurer qu'il n'y a aucune vapeur de carburant dans le compartiment-moteur en utilisant le ventilateur au besoin.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane est 87 ((R+M) / 2).

○ **REMARQUE** : Se référer à l'auto-collant du distributeur de carburant afin de connaître les caractéristiques reliées à l'octane. Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf au rodage du moteur. Consulter la section PÉRIODE DE RODAGE. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

Il est nécessaire d'utiliser du carburant de bonne qualité. De plus, il est fortement recommandé d'utiliser une marque de carburant bien connue.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation de carburant de mauvaise qualité peut réduire la performance du bateau et endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Ne jamais utiliser d'autres carburants ou modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthane ou d'autres produits semblables, y compris le naphte. L'utilisation du carburant non recommandé peut nuire à la performance du bateau et endommager les pièces importantes du système d'alimentation et du moteur. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

Type d'huile recommandée

N'utiliser que l'HUILE À INJECTION BOMBARDIER ROTAX vendue par les concessionnaires autorisés. Il s'agit d'un mélange spécial d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareil, un moteur propre ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

REMARQUE : Si l'HUILE À INJECTION BOMBARDIER ROTAX n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile à injection pour moteurs 2 temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

Système d'injection d'huile

Le bateau est munie d'un système d'injection d'huile qui ne nécessite aucun mélange manuel du carburant et de l'huile.

Le réservoir d'huile devrait toujours être presque plein.

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le couvercle du compartiment-moteur pour découvrir le réservoir d'huile. Vérifier le niveau d'huile du réservoir. S'il manque d'huile, dévisser le bouchon et ajouter de l'huile au besoin.

Utiliser un entonnoir flexible pour verser l'huile dans le réservoir. Essuyer tout déversement.

REMARQUE : Toujours avoir 500 mL d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER ROTAX à sa disposition.

ATTENTION : Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, celui-ci sera gravement endommagé. Si le réservoir d'huile est pratiquement vide, l'air peut entrer dans le système et ce dernier doit être purgé. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Les moteurs de bateaux Bombardier-Rotax® doivent subir un rodage avant qu'ils ne soient utilisés à plein régime. De fait, le fabricant du moteur recommande une période d'environ 10 heures de fonctionnement.

Au cours de cette période, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. De courtes accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Des accélérations maximales soutenues, des vitesses de croisière prolongées et une surcharge du moteur sont très nuisibles au cours du rodage.

Pour une protection supplémentaire au cours de la période du rodage du moteur, ajouter 1 L (34 oz) d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER ROTAX dans le réservoir de carburant au premier plein seulement.

ATTENTION : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Révision - 10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé après les 10 premières heures de fonctionnement. Par la même occasion, vous pourrez discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgies pendant l'utilisation du bateau.

L'inspection recommandée après les 10 premières heures de fonctionnement est aux frais du propriétaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'allumage du moteur (si nécessaire)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et attaches du système d'alimentation et essai sous pression	
Réglage des carburateurs incluant les câbles d'accélérateur et d'étrangleur (si nécessaire)	
Conduits du système d'injection d'huile et filtre à huile	
Réglage de la pompe à injection d'huile (si nécessaire)	
Support de moteur et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Écrous des brides des carburateurs et support du pare-flammes	
Couple de serrage du bras de la tige de direction	
Réglage du câble de direction (si nécessaire)	
Réglage du câble de marche arrière (si nécessaire)	
État des boyaux et attaches du système de refroidissement	
Siphons de cale (obstruction possible)	
Fonctionnement de l'interrupteur du cordon de sécurité	
Avertisseur de surchauffe du moteur	
Inspection des feux	
Raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Fonctionnement du limiteur de régime	
Remplacement de l'huile du réservoir de l'arbre d'hélice	
État du protecteur d'hélice, jeu de l'hélice et de l'anneau d'usure	
Lubrification du volant moteur (côté PDM)	
Lubrification du logement de l'anneau d'étanchéité	
État de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	
État des points d'étanchéité des compartiments de rangement avant et arrière	
État du pneumatique	
État des anodes sacrificielles	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé.

Date de l'inspection de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été vus dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou encore OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Procéder aux vérifications suivantes avant chaque randonnée quotidienne :

◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant d'effectuer les étapes décrites ci-dessous.

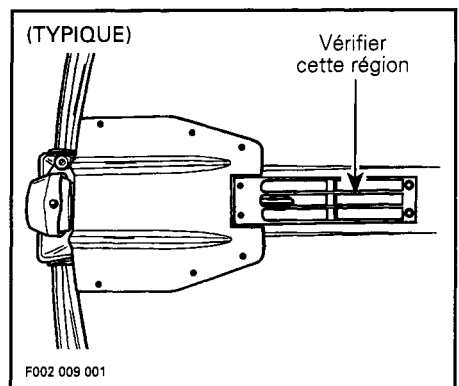
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Réservoirs de carburant et d'huile	Remplir.	
Compartment-moteur	Vérifier s'il y a fuite ou odeur de carburant.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Systèmes de direction et de commande des gaz	Vérifier le fonctionnement.	
Système de marche arrière	Vérifier le fonctionnement.	
Pneumatique	Inspecter et vérifier la pression de l'air.	
Cordon de sécurité et bouton de démarrage / d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé.



Vérifier les rebords de l'hélice ; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

En cas d'eau dans la cale, incliner le bateau vers l'arrière et dévisser les bouchons de vidange pour vider complètement la cale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Sortir le bateau de l'eau avant d'enlever les bouchons de vidange.

Remettre en place les bouchons de vidange de la cale.

Batterie

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier la solidité des câbles et des attaches de la batterie.

Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant, en respectant le niveau prescrit.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Compartment-moteur

◆ **AVERTISSEMENT** : En cas de fuite ou d'odeur de carburant, ne pas mettre le moteur en marche ou utiliser le bateau. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Systèmes de direction et de commande des gaz

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le guidon est à l'horizontal, la tuyère de la turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le guidon.

Vérifier plusieurs fois si la manette et le câble d'accélérateur se déplacent librement et reviennent en position initiale dès qu'on relâche la manette.

Système de marche arrière

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est enfoncé complètement et verrouillé, le déflecteur devrait être levé au maximum. S'assurer que ce dernier se déplace aisément lorsqu'on tire le levier sélecteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le déflecteur se verrouille avant de mettre le moteur en marche.

Cordon de sécurité et bouton de démarrage / d'arrêt du moteur

S'assurer que les 2 interrupteurs fonctionnent adéquatement. Pour ce faire, démarrer le moteur et l'arrêter en utilisant chacun des interrupteurs individuellement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage / d'arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, tirer sur l'étrangleur et tourner la soupape de carburant à la position «OFF». Cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé.

Pneumatique

Vérifier si le pneumatique est égratigné ou endommagé. Vérifier la pression de l'air au moyen d'un adaptateur de soupape et d'un indicateur de pression d'air. La pression d'air devrait toujours être à 21 kPa (3 lb / po²).

○ REMARQUE : L'adaptateur de soupape fait partie du nécessaire de réparation de pneumatique. Il est possible d'utiliser un indicateur de pression d'air normal pour effectuer la vérification.

▼ ATTENTION : La durabilité du pneumatique sera réduite, si on omet de respecter la pression d'air qu'il doit y avoir à l'intérieur de ce dernier.

◆ AVERTISSEMENT : S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21 kPa (3 lb / po²), sinon le pneumatique pourrait être endommagé, sans compter qu'il pourrait y avoir blessure corporelle. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression.

Vêtements

◆ AVERTISSEMENT : Toujours porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde côtière.

Il est également recommandé de porter des lunettes de protection, des gants, des souliers ou des bottillons nautiques, ainsi qu'une combinaison isothermique.

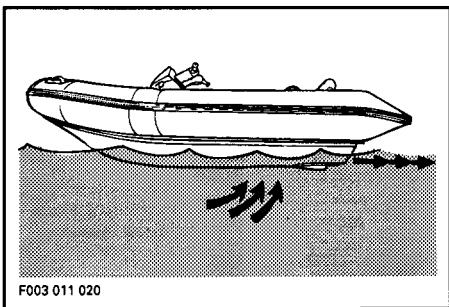
INSTRUCTIONS D'UTILISATION

◆ **AVERTISSEMENT** : Procéder aux **VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION** avant d'utiliser le bateau et s'assurer de bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction. Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Principes de fonctionnement

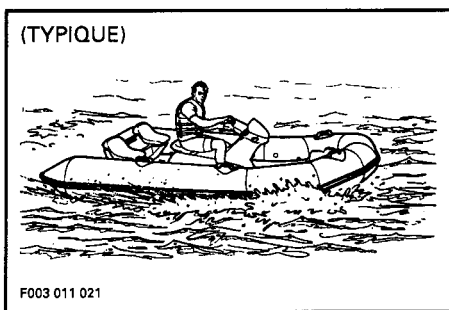
Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en-dessous du bateau et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse du bateau augmente. Le levier sélecteur sert à faire marche avant ou marche arrière. Lorsqu'il est enfoncé, le bateau se déplace vers l'avant et lorsqu'on tire complètement sur celui-ci, le bateau se déplace vers l'arrière. Pour obtenir le neutre, placer le levier à la position centrale. On obtient ces 3 positions grâce au déflecteur de marche arrière, lequel est fixé au boîtier du venturi de la turbine. Le déflecteur contrôle la direction du débit d'eau d'après la position choisie.



◆ **AVERTISSEMENT** : Le conducteur doit être bien assis chaque fois que le moteur est mis en marche. Le levier sélecteur ne doit être utilisé que lorsque le moteur est au ralenti, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés ; il pourrait entraîner des blessures corporelles. S'assurer que le levier est enfoncé et verrouillé.

Virages



Le déplacement du guidon fait pivoter la tuyère de la turbine pour ainsi diriger le bateau. Si on tourne le guidon vers la droite, le bateau tourne à droite, et vice versa. On doit appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner le bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Tout changement de direction est impossible si l'accélérateur est relâché. Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner au bateau une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la charge du bateau et l'état de l'eau.

Le virage sera d'autant plus accentué selon la pression qu'on exerce sur l'accélérateur en tournant le guidon.

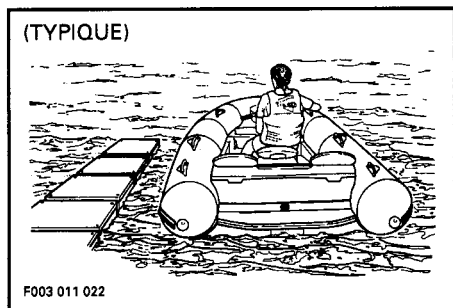
La maniabilité du bateau varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a des passagers. Les passagers devraient toujours tenir les poignées de maintien. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec des passagers.

Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde

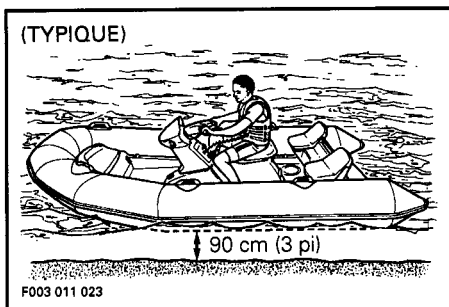
Comme pour toute autre embarcation, prendre garde en prenant place sur le bateau.

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le pont situé au long du quai, puis passer l'autre pied par-dessus le pneumatique. Ne jamais se servir du pneumatique comme point d'appui lors de l'embarquement.

Éloigner ensuite le bateau du quai.



▼ **ATTENTION** : Avant de mettre le moteur en marche, s'assurer que la profondeur de l'eau est d'au moins 90 cm (3 pi) sous la coque.



En eau peu profonde, embarquer sur le bateau par le côté ou par l'arrière.

◆ **AVERTISSEMENT** : Un conducteur inexpérimenté devrait se pratiquer à embarquer près du rivage comme s'il se trouvait en eau profonde. Voir Embarquement en eau profonde dans la présente section.

Démarrage du moteur

Avant d'enlever le bateau de la remorque, il est possible de la démarrer pendant environ 10 secondes afin de vérifier si elle fonctionne bien.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins 4 minutes avant de démarrer le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le ventilateur ne doit pas fonctionner lorsque le bateau est en marche.

Fixer le cordon de sécurité au vêtement de flottaison individuel du conducteur, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur.

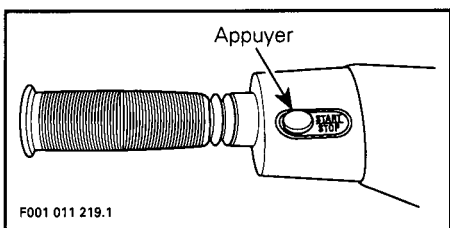
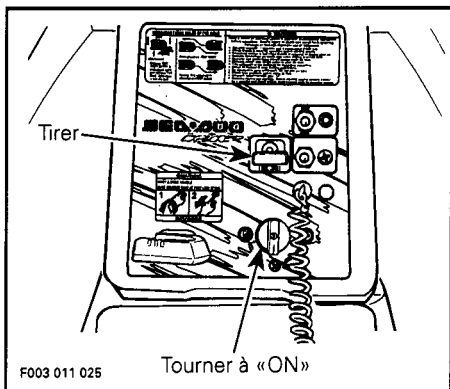
Moteur froid

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir sur les sièges avant de mettre le moteur en marche.

Tourner la soupape de carburant à la position «ON».

Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les 2 pieds sur le pont. Arrêter le ventilateur.

Tirer complètement le levier de l'étrangleur avec la main droite et appuyer sur le bouton de démarrage / d'arrêt du moteur.



Relâcher le bouton de démarrage / d'arrêt et le levier de l'étrangleur de moitié dès que le moteur est en marche.

○ **REMARQUE** : Ne pas appuyer sur la manette d'accélérateur au démarrage.

▼ **ATTENTION** : Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes, et une période de repos devrait être observée entre les lancements. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir et son mécanisme se débrayer.

Attendre quelques secondes, relâcher complètement le levier d'étrangleur, et, au besoin, appuyer légèrement sur l'accélérateur afin de maintenir le moteur en marche.

Accélérer doucement pour aller en eau plus profonde. Attendre que le moteur soit chaud avant d'appuyer à fond sur l'accélérateur.

◆ **AVERTISSEMENT** : En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou autres objets et endommager l'hélice ou les composants, ou encore obstruer le système de refroidissement. De plus, des débris pourraient être propulsés vers l'arrière sur les gens.

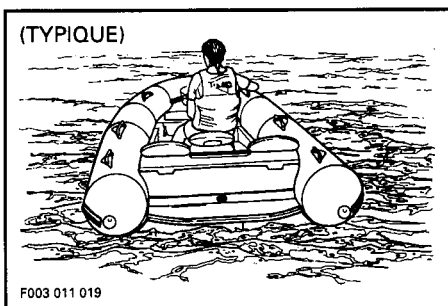
Moteur chaud

Procéder de la même façon que pour un moteur froid, sauf qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser l'étrangleur ; par contre, on doit appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur.

Obstacles

S'assurer qu'aucun bateau ou autre obstacle ne se trouve devant le bateau. Éviter de naviguer près des nageurs. Pour une utilisation sûre et conforme à la loi, vérifier les règlements de navigation municipaux.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de mettre le bateau en marche s'assurer que toutes les commandes ont été vérifiées et qu'elles fonctionnent bien.

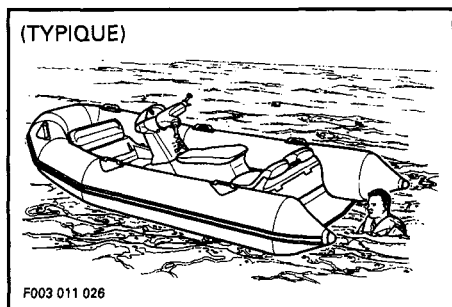


Embarquement en eau profonde

◆ **AVERTISSEMENT** : Les personnes inexpérimentées devraient se pratiquer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

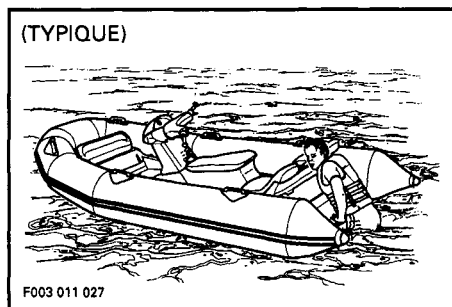
Conducteur seul

Nager à l'arrière du bateau.

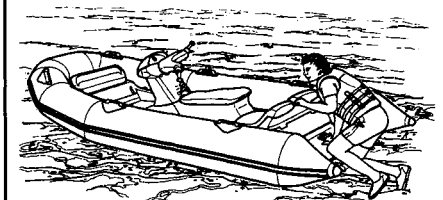


Saisir la poignée de maintien et placer les genoux sur la plate-forme d'embarquement.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser les composants de la turbine comme point d'appui pour monter à bord du bateau. Les composants du système risquent d'être endommagés.

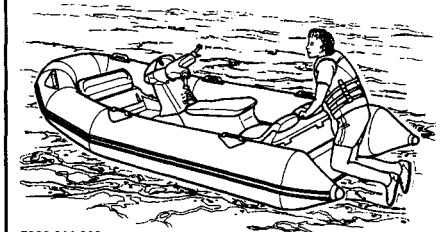


(TYPIQUE)



F003 011 028

(TYPIQUE)



F003 011 029

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins 4 minutes avant de démarrer le moteur.

Fixer le cordon de sécurité au vêtement de flottaison individuel du conducteur et fixer le capuchon du cordon sur l'interrupteur.

Arrêter le moteur.

Mettre le moteur en marche.

Conducteur et passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

Lorsque le passager monte à bord du bateau, le conducteur peut lui donner un coup de main.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il n'est pas recommandé de grimper abord du bateau en se servant des poignées de maintien du pneumatique.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins 4 minutes avant de démarrer le moteur.

Fixer le capuchon du cordon de sécurité sur l'interrupteur.

Arrêter le ventilateur

◆ **AVERTISSEMENT** : Attendre que les passagers soient bien assis avant de mettre le moteur en marche.

Conduite en eau agitée

Éviter de naviguer dans de telles conditions. Si cela est impossible, le faire avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues et les sillages

Réduire la vitesse du bateau et aborder la vague à un angle.

Toujours être prêt à diriger et à balancer le bateau au besoin.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsque le bateau aborde une vague, le conducteur et les passagers doivent toujours bien s'agripper. Ne jamais aborder une vague ou un sillage à haute vitesse.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt est fonction de la grosseur du bateau, du poids qu'il transporte, de la condition de l'eau, du vent et du courant.

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Relâcher l'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage de façon à permettre à la résistance de l'eau de ralentir le bateau.

Réduire la vitesse à l'approche d'un quai et arrêter le moteur juste avant de se placer le long de celui-ci.

◆ **AVERTISSEMENT** : Aucun changement de direction n'est possible lorsque l'accélérateur est relâché et que le moteur est arrêté. Ne jamais se servir du système de marche arrière dans le but d'arrêter le bateau.

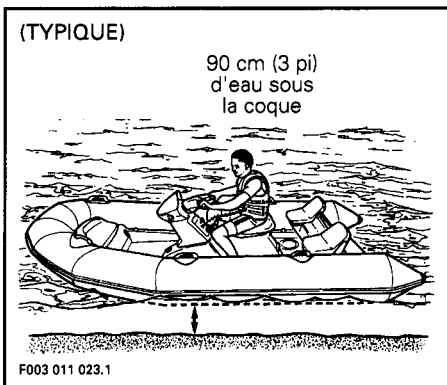
Accostage sur une plage

▼ **ATTENTION** : Il n'est pas recommandé de conduire le bateau jusqu'au rivage.

Procéder de la même façon que pour l'accostage, à l'exception des instructions suivantes :

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur dès qu'il y a environ 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque.

▼ **ATTENTION** : Éviter de s'accoster sur une plage s'il y a présence d'objets tranchants, puisque le pneumatique pourrait être perforé.



▼ **ATTENTION** : En eau peu profonde, la turbine risque d'aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets qui pourraient endommager l'hélice ou les composants, ou encore obstruer le système de refroidissement.

Débarquer du bateau et le tirer sur la plage.

Arrêt du moteur

Afin de garder le contrôle de la direction du bateau, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que le bateau soit immobile et qu'il y ait environ 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et appuyer sur le bouton de démarrage / d'arrêt du moteur.

Enlever le cordon de sécurité du bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant de quitter le bateau.

Utilisation nocturne

◆ **AVERTISSEMENT** : Procéder avec soin et à très basse vitesse.

La nuit, naviguer avec vigilance.

Tous les dangers visibles le jour sont présents même si on ne les voit pas.

Ce bateau n'est pas équipé de phares ou de projecteurs.

ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION

Entretien général

Advenant la présence d'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange et pencher le bateau vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteur, batterie, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Le couvercle du compartiment-moteur doit être partiellement soulevé pendant le remisage afin d'empêcher toute condensation et tout risque de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

○ **REMARQUE** : Si le bateau est remis à l'extérieur sans bâche alors que le couvercle du compartiment-moteur est partiellement soulevé, dévisser les bouchons de vidange arrière afin d'éviter toute accumulation d'eau dans la cale en cas de précipitations.

Entretien additionnel pour l'utilisation en eau malpropre ou en eau salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on doit y apporter des soins supplémentaires de façon à le protéger, tout comme ses composants. Rincer la cale à l'eau douce.

▼ **ATTENTION** : Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque le bateau est utilisé en eau salée, ce dernier sera endommagé, tout comme ses composants.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à nettoyer le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

La lubrification du moteur et le rinçage doivent être effectués à chaque fin de journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remis pendant une période prolongée.

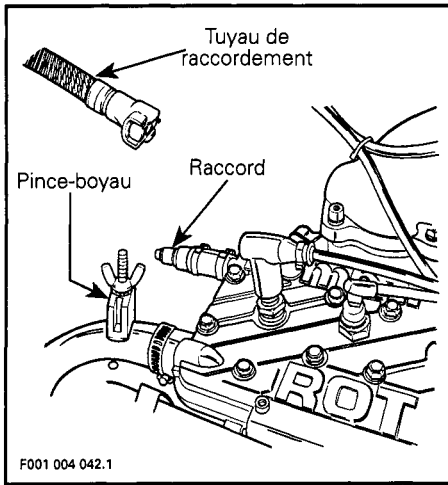
Un boyau de raccordement optionnel peut être installé en permanence sur le bateau afin de faciliter le rinçage.

Procéder comme suit :

◆ **AVERTISSEMENT** : Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau au niveau de l'admission et de la sortie, puis vaporiser du lubrifiant SEA-DOO LUBE.
2. Enlever le couvercle du compartiment-moteur afin d'avoir accès au système de refroidissement.
3. Enlever le capuchon de la tige du raccord et brancher le boyau de raccordement. S'assurer que le boyau est bien fixé à la tige.
4. Installer un pince-boyau au niveau du boyau de sortie d'eau.

○ **REMARQUE** : Le pince-boyau empêche l'eau de s'écouler directement du système de refroidissement.



5. Relier l'autre extrémité du boyau de raccordement à un tuyau d'arrosage. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**

6. Mettre le moteur en marche, puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

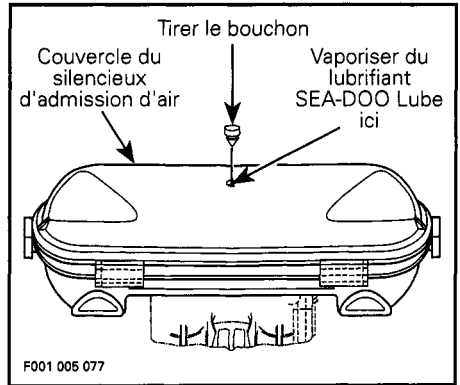
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours mettre le moteur en marche avant d'ouvrir le robinet sinon l'eau reviendra au moteur par le tuyau d'échappement, ce qui pourrait endommager les pièces internes. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

7. Laisser tourner le moteur approximativement 3 minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr / mn.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire tourner le moteur plus de 5 minutes car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission et de l'arbre d'hélice ne sont plus refroidis lorsque le bateau est hors de l'eau.

8. Tirer le bouchon du couvercle du silencieux d'admission d'air.
9. Vaporiser du SEA-DOO LUBE dans le couvercle du silencieux d'admission d'air alors que le moteur tourne au ralenti accéléré.



○ **REMARQUE** : Cette lubrification devrait se faire pendant au moins 1 minute. Après environ 30 secondes, fermer la soupape de carburant et, tout en continuant de lubrifier, faire tourner le moteur jusqu'à épuisement de carburant.

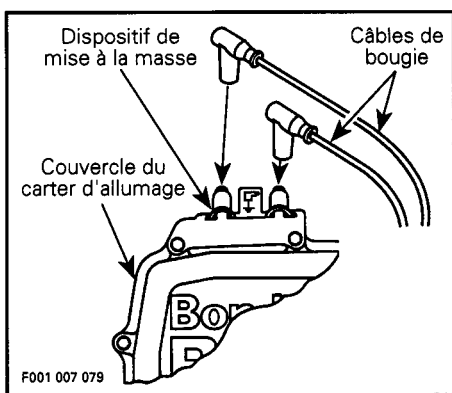
▼ **ATTENTION** : Lorsque le moteur commence à tourner d'une façon irrégulière à cause d'un manque de carburant, cesser le rinçage avant que le moteur ne s'éteigne. Le moteur pourrait être gravement endommagé si ces instructions ne sont pas suivies à la lettre.

10. Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours fermer le robinet avant d'arrêter le moteur, sinon celui-ci pourrait être gravement endommagé.

11. Déverrouiller et enlever le boyau de raccordement. Remettre le capuchon sur le raccord.

12. Enlever le pince-boyau au niveau du boyau de sortie d'eau du moteur.
13. Essuyer l'eau sur le moteur.
14. Enlever les câbles des bougies et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.



15. Enlever les 2 bougies et vaporiser du lubrifiant SEA-DOO LUBE dans chaque cylindre.
16. Faire tourner le moteur quelques tours afin de distribuer l'huile sur la paroi du cylindre.
17. Enduire les filets des bougies de lubrifiant antigrippage et les réinstaller.
18. Réinstaller le bouchon sur le couvercle du silencieux d'admission d'air.

Traitement contre la corrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosif (résistant à l'eau salée) tel le lubrifiant SEA-DOO LUBE ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

○ **REMARQUE** : Vaporiser une mince couche de lubrifiant SEA-DOO LUBE sur le moteur chaque fois que le bateau est entreposé quelques jours ou une longue période de temps.

Appliquer de la graisse diélectrique ou un produit anticorrosif semblable (résistant à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur les connecteurs de câbles.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment-moteur ou dans la cale.

Surchauffe du moteur

Si l'avertisseur de surchauffe du moteur se fait entendre, arrêter le moteur immédiatement.

Effectuer le nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice détaillé dans la présente section.

Rincer le système de refroidissement en se référant à la section ENTRETIEN APRÈS-L'UTILISATION.

Si la surchauffe du moteur persiste, voir un concessionnaire autorisé.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

Les algues, les coquillages et les débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir en cas d'obstruction au niveau de l'admission d'eau. Par exemple :

- 1- **Cavitation** : Le moteur tourne rapidement mais le bateau se déplace relativement lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- 2- **Surchauffe** : Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

Arrêter le moteur puis attendre que le bateau s'immobilise. Après environ 10 secondes, démarrer de nouveau le moteur. Ce temps d'attente permettra aux algues de se détacher de la grille.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

Démarrer le moteur et placer le levier sélecteur à la position marche arrière et actionner rapidement le levier d'accélérateur à plusieurs reprises.

Vérifier si le système est encore obstrué.

Si le système est toujours obstrué, balancer plusieurs fois le bateau tout en appuyant à maintes reprises sur le bouton du démarreur pendant quelques instants sans mettre le moteur en marche.

Lorsqu'il est difficile d'éliminer les débris au niveau des turbines, on devrait s'assurer de ramener le bateau à la remorque ou à un nécessaire de levage.

Nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé.

▼ **ATTENTION** : Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Voir si la grille d'admission d'eau est endommagée. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé pour la réparation.

Chavirement du bateau

Le bateau est conçu de façon à ce qu'il soit difficile de le chavirer. On attribue cette caractéristique à ses dimensions plus longues et plus larges, de même qu'à sa coque en V et son pneumatique. En cas de chavirement, le bateau demeurera dans cette position car il n'est pas auto-retournable. Pour remettre le bateau à l'endroit, procéder comme suit :

- Dégonfler le compartiment droit du pneumatique (vue de l'arrière).
- Tourner le bateau dans le sens horaire (vue de l'arrière) en poussant sur le côté droit
- Agripper le côté de l'ORIFICE d'admission d'eau et se servir de son poids pour terminer la rotation du bateau.

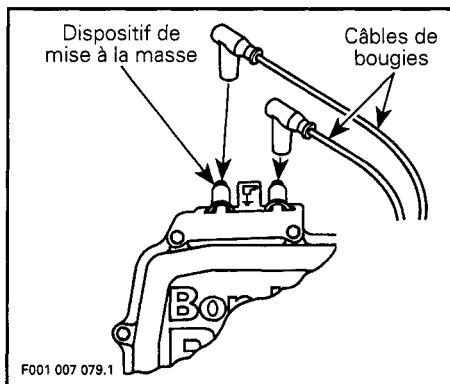
◆ **AVERTISSEMENT** : S'il est impossible de remettre le bateau à l'endroit, demeurer avec lui, puisque de cette façon, il sera plus facile pour un avion ou un bateau de recherche de repérer les occupants.

Bateau submergé

Si le bateau est submergé et le moteur est plein d'eau, il est fortement recommandé de confier l'entretien à un concessionnaire autorisé immédiatement.

Si le moteur ne peut être réparé en quelques heures, enlever les câbles de bougies et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougies ne soient branchés au dispositif de mise à la masse.



Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre.

Couvrir l'orifice des bougies au moyen d'un chiffon.

Faire tourner le moteur afin de permettre à l'eau de s'échapper des orifices de bougie.

Vaporiser du lubrifiant SEA-DOO LUBE dans les orifices des bougies.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies.

Remorquage du bateau

Si le bateau ne fonctionne plus, fixer un câble de remorquage à l'oeillet de la proue (avant) et le faire remorquer jusqu'au rivage à une vitesse modérée.

Batterie faible

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas charger ou survolter la batterie alors qu'elle se trouve dans le bateau car, en branchant les câbles, une étincelle pourrait jaillir et entraîner une explosion advenant la présence d'émanations de carburant ou d'électrolyte.

ENTRETIEN

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté et le cordon de sécurité enlevé de l'interrupteur avant de procéder à l'entretien.

○ **REMARQUE** : La période d'entretien est indiquée en nombre d'heures.

Lubrification

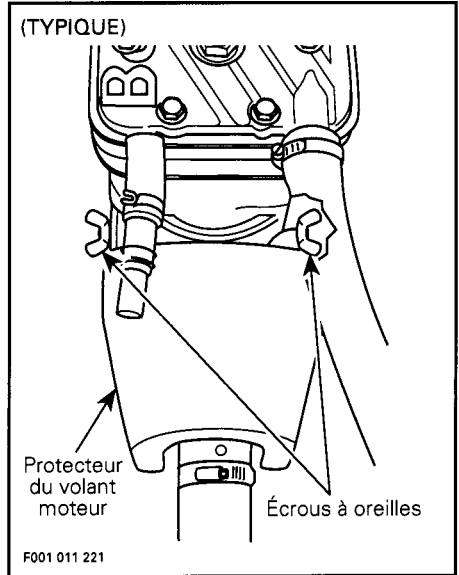
Volant moteur et logement d'anneau d'étanchéité

Utiliser de la graisse synthétique SEA-DOO et lubrifier après chaque 10 heures d'utilisation. Procéder comme suit :

Enlever le couvercle du compartiment-moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant d'enlever le protecteur du volant moteur (côté PDM), toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

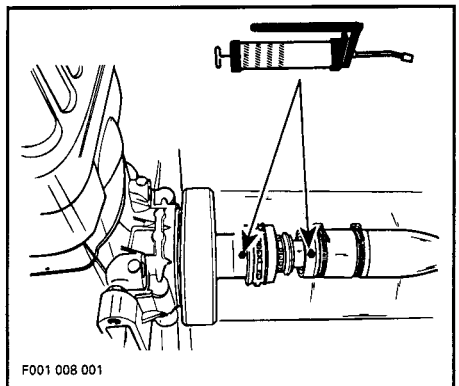
Enlever les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer le protecteur du volant moteur (côté PDM).



À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement le volant moteur au raccord de graissage jusqu'à ce que le soufflet commence à se gonfler.

▼ **ATTENTION** : Arrêter immédiatement la lubrification dès que le soufflet commence à se gonfler afin de ne pas endommager le soufflet ou de l'empêcher de glisser.

Lubrifier le logement d'anneau d'étanchéité au raccord de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte.



ATTENTION : Arrêter immédiatement la lubrification dès que la graisse commence à sortir. Ne jamais laisser de vêtements, d'outils ou d'autres objets près du volant moteur (côté PDM) et du logement d'anneau d'étanchéité.

Fixer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

À l'aide de lubrifiant SEA-DOO LUBE, lubrifier les câbles d'accélérateur et d'étrangleur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au moyen d'un enduit anticorrosif tel la graisse diélectrique, enduire les bornes de la batterie ainsi que tous les connecteurs de câbles étant à découvert.

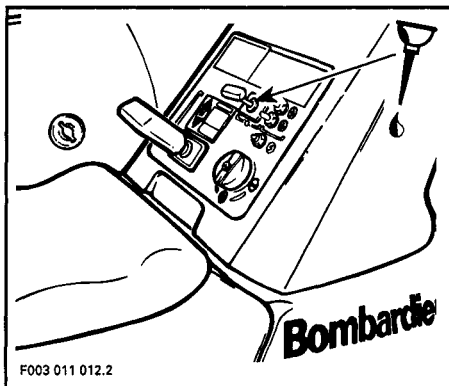
Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant SEA-DOO LUBE.

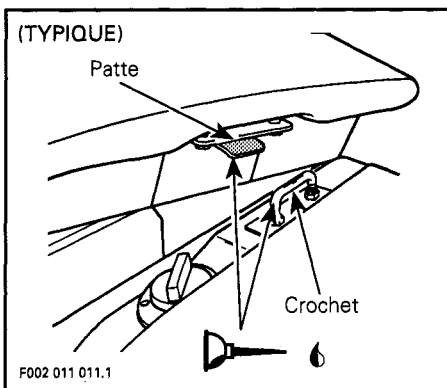
La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures si il est utilisé en eau salée.

Levier d'étrangleur

Tirer complètement le levier d'étrangleur et lubrifier la partie métallique.



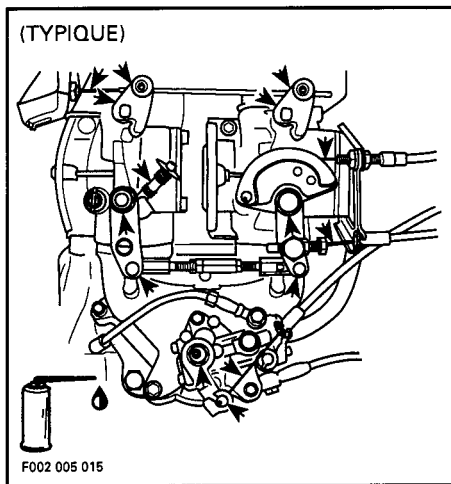
Loquet de couvercle du compartiment-moteur, patte et crochet



Carburateurs et pompe à injection d'huile

Lubrifier les ressorts, les arbres et la partie exposée des câbles.

○ **REMARQUE** : Graisser la tige de liaison des carburateurs aux 2 extrémités à l'aide de graisse synthétique.



Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tous les produits mécanisés et contribue grandement à prolonger leur durabilité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

Système de marche arrière

Lubrifier la plaque de fixation du bloc coulissant, le levier triangulaire, la rondelle coulissante et la tige du levier sélecteur à l'aide de graisse synthétique.

Tableau d'inspection périodique

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				Responsable
	aux 10 heures	aux 25 heures	aux 50 heures	aux 100 heures ou chaque saison	
Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓		CONDUCTEUR
Réglage de l'allumage du moteur				✓	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection et lubrification des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	①	✓			CONDUCTEUR
Inspection du pare-flammes			✓		CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs, des câbles d'étrangleur et d'accélérateur et de la tige de liaison				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage de la pompe à injection d'huile				✓	CONCESSIONNAIRE
Inspection du filtre à huile et à carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à huile et à carburant				✓	CONCESSIONNAIRE
Vis de culasse du moteur (resserrer)				✓	CONCESSIONNAIRE
Système de direction			✓		CONCESSIONNAIRE
Réglage du système de marche arrière et du câble				✓	CONCESSIONNAIRE
Serrage des attaches (vis du support de pare-flammes, écrous du support de carburateur, vis du support de moteur, système d'échappement, etc.)			✓		CONCESSIONNAIRE
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs			✓		CONDUCTEUR
Inspection des conduits de carburant et d'huile, des boyaux et des soupapes d'arrêt, mise sous pression du système d'alimentation			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection de la soupape de sûreté du conduit d'aération de carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	①	✓			CONCESSIONNAIRE
Inspection du système de siphons de cale			✓		CONDUCTEUR
État de la batterie			✓		CONCESSIONNAIRE
Câbles de batterie et de démarreur		✓			CONCESSIONNAIRE
Avertisseur de surchauffe du moteur et raccords électriques			✓		CONCESSIONNAIRE
Niveau d'huile du réservoir d'arbre d'hélice et état de l'huile		✓		Remplacer	CONCESSIONNAIRE
État de l'hélice, jeu de l'hélice et de l'anneau d'usure		②	✓		CONCESSIONNAIRE
État du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission (deux extrémités)		②	✓		CONCESSIONNAIRE
Lubrification du volant moteur	✓				CONDUCTEUR
Lubrification du logement d'anneau d'étanchéité	✓				CONDUCTEUR
État de la grille d'admission d'eau		②	✓		CONDUCTEUR
État de la coque				✓	CONDUCTEUR
Rinçage du système de refroidissement ③		✓			CONDUCTEUR
État des feux de navigation		✓			CONCESSIONNAIRE
État du pneumatique		✓		④	CONCESSIONNAIRE
Anode sacrificielle en zinc			✓		CONDUCTEUR
Inspection du ventilateur			✓		CONCESSIONNAIRE

○ REMARQUE : Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Ces points doivent être vérifiés une première fois après 25 heures d'utilisation avant de subir l'entretien décrit dans ce tableau.

③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.

④ Le pneumatique doit être enlevé puis nettoyé.

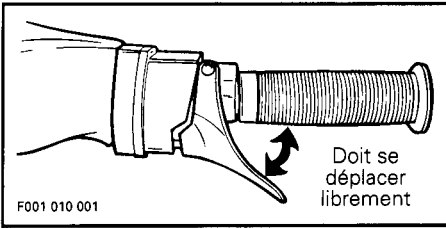
Vérifier également l'état des dispositifs de fixation du pneumatique.

Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur

Câble d'accélérateur

Enfoncer et laisser revenir plusieurs fois la manette d'accélérateur. Celle-ci doit se déplacer librement et revenir en position initiale sans hésitation. Voir un concessionnaire autorisé si nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si la manette d'accélérateur ne revient pas à sa position initiale, ne pas utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé.



Inspection du câble d'étrangleur

S'assurer que le câble d'étrangleur fonctionne librement et sans hésitation de la position ouverte à la position fermée et, vice versa. L'étrangleur doit être à son maximum lorsque le levier est complètement tiré. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé.

Réglage des carburateurs

Le réglage des carburateurs est très important puisqu'il permet le bon fonctionnement du moteur, et, par conséquent, une bonne performance du bateau. La personne qui effectue le réglage des carburateurs doit avoir des connaissances techniques et une certaine expérience afin d'obtenir le

bon mélange. Cet important réglage doit être confié à un concessionnaire autorisé une fois l'an ou plus fréquemment si nécessaire.

▼ **ATTENTION** : Le moteur sera gravement endommagé si les carburateurs sont mal réglés.

Filtres à carburant et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé. La pressurisation du système d'alimentation doit être effectuée au même moment.

▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile obstrué entraînera un manque d'huile pouvant gravement endommager le moteur.

Alignement de la direction

Lorsque le guidon est placé bien droit, la tuyère de la turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le guidon et la tuyère de la turbine fonctionnent librement, d'un côté comme de l'autre et qu'ils n'appliquent aucune tension au niveau du câble de direction et / ou du support.

Le système de direction doit être vérifié toutes les 50 heures par un concessionnaire autorisé.

Réglage du déflecteur de marche arrière

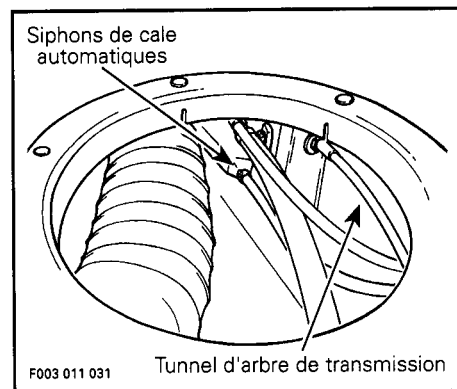
Lorsque le levier sélecteur est enfoncé et verrouillé, le déflecteur de marche arrière devrait être en position élevée. Lorsque le levier est tiré de moitié et verrouillé, le déflecteur devrait être en position centrale. Lorsque le levier est complètement tiré, le déflecteur devrait être en position abaissée. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est de rigueur.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le levier sélecteur et le déflecteur de marche arrière fonctionnent librement et qu'il n'y a aucune tension au niveau du câble de marche arrière. Toujours s'assurer que le levier se verrouille en marche avant.

Siphons de cale automatiques et orifices de vidange de pont

Siphons de cale automatiques

Retirer le couvercle d'accès. Les siphons de cale sont situés de chaque côté du tunnel de l'arbre de transmission.



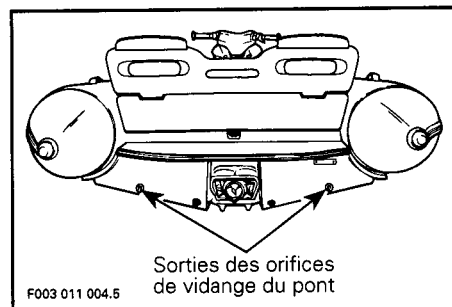
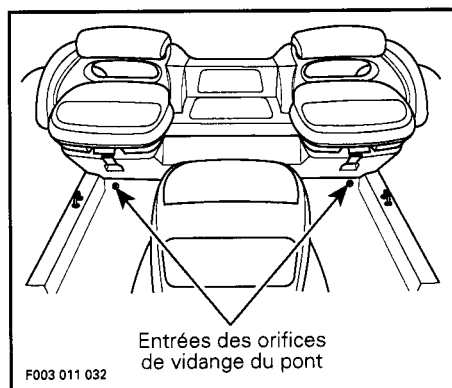
Ce bateau est muni de siphons à dépression. Deux siphons utilisent une zone de basse pression à l'intérieur de la turbine pour aspirer l'eau hors de la cale.

Vérifier si les tamis des siphons sont obstrués. Les nettoyer au besoin.

S'assurer de ne pas modifier l'acheminement des boyaux des siphons de cale.

Orifices de vidange du pont

Enlever toute obstruction au niveau des entrées et des sorties des orifices de vidange du pont.

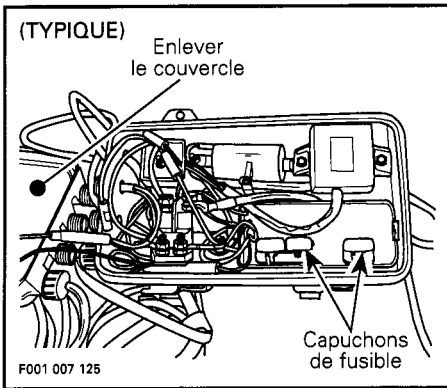


Fusibles

Le système électrique est protégé par 4 fusibles. Un des fusibles protège le circuit de charge, l'autre, les accessoires et les commandes. Si le démarreur ne fonctionne pas ou si la batterie se décharge régulièrement, vérifier l'état des fusibles. Les feux et le ventilateur sont protégés par 2 fusibles. Si l'un de ces systèmes ne fonctionne pas, vérifier l'état des fusibles. Les capuchons de fusible sont dans la boîte électrique située à bâbord (gauche) et logent des fusibles de rechange.

Pour avoir accès aux fusibles, dégager la boîte électrique du support.

Placer la boîte électrique sur le boîtier de magnéto puis enlever le couvercle.



Remplacer le fusible par un de même valeur. Bien refermer le capuchon de fusible.

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible de valeur supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Voir la section FICHE TECHNIQUE pour connaître la valeur recommandée du fusible.

Les fils doivent pendre librement à l'intérieur du couvercle de la boîte électrique. Ne pas comprimer les fils dans le couvercle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si de l'eau s'est infiltrée dans la boîte électrique, voir immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser le bateau.

Bien fermer le couvercle de la boîte électrique en s'assurant que son joint est bien en place.

Replacer la boîte électrique dans son support.

Ventilateur

Vérifier si le ventilateur fonctionne bien.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le ventilateur fonctionne mal, consulter immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser le bateau.

Anode sacrificielle au zinc

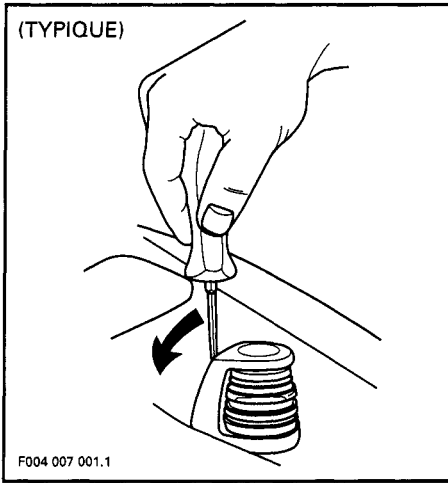
L'anode sacrificielle diminue la corrosion au niveau du groupe propulseur lorsque le bateau est utilisé en eau salée.

Cette pièce est située au niveau du sabot. Vérifier l'anode afin de la remplacer au besoin.

Remplacement des ampoules

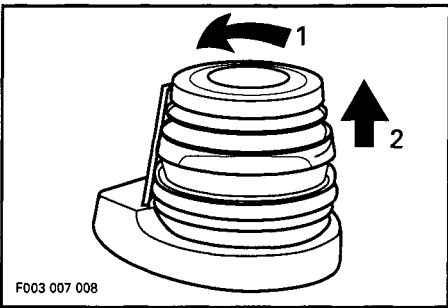
Feu de proue

Enlever la vis.

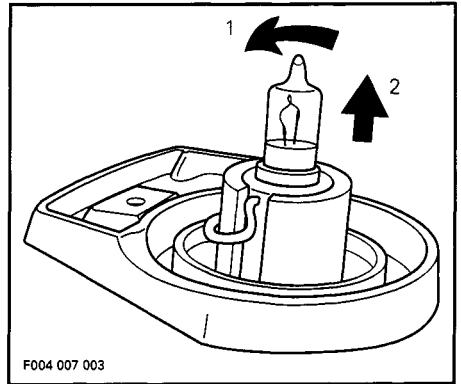


Retirer le couvercle.

Tourner le réflecteur dans le sens antihoraire et soulever celui-ci.



Pousser et tourner l'ampoule dans le sens antihoraire afin de l'enlever.



Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

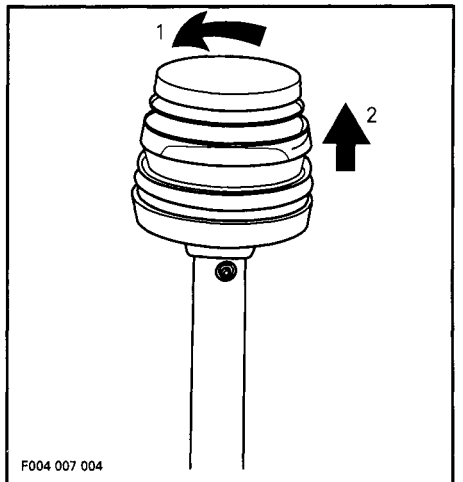
Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

▼ ATTENTION : Éviter de toucher l'ampoule à main nue ou d'y laisser des dépôts de graisse.

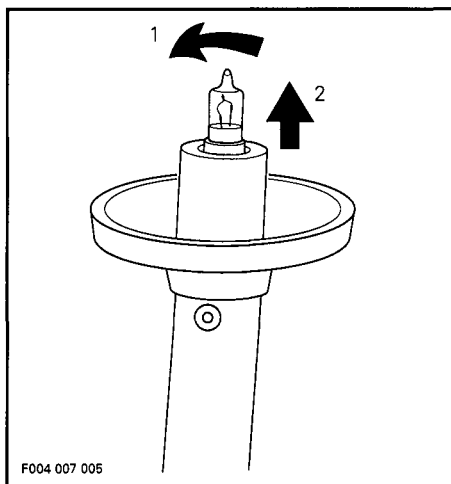
Installer le réflecteur vert à tribord et le réflecteur rouge à bâbord.

Feu de poupe

Tourner le réflecteur 1/4 de tour dans le sens antihoraire, puis le retirer.



Pousser et tourner l'ampoule dans le sens antihoraire afin de l'enlever.



Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

▼ **ATTENTION** : Éviter de toucher l'ampoule à main nue ou d'y laisser des dépôts de graisse.

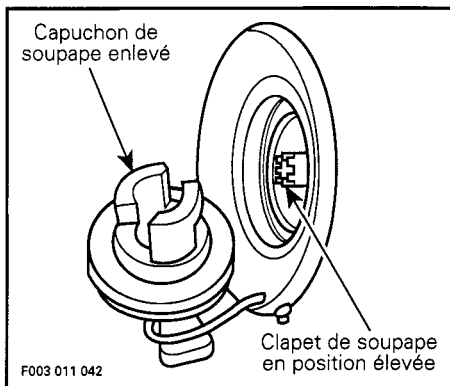
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose.

Gonflement du pneumatique

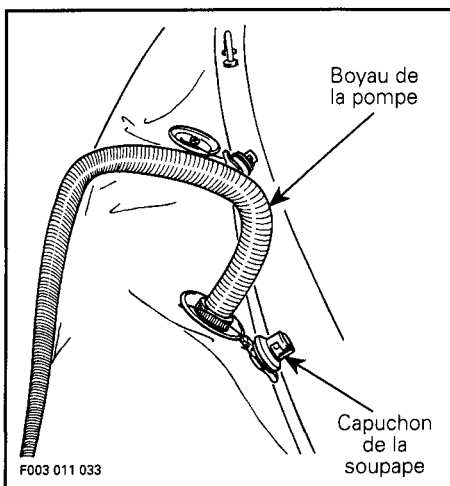
Procéder comme suit :

Enlever le capuchon de la soupape du compartiment arrière en le dévissant de 1/4 de tour dans le sens antihoraire.

S'assurer que le clapet est en position élevée.

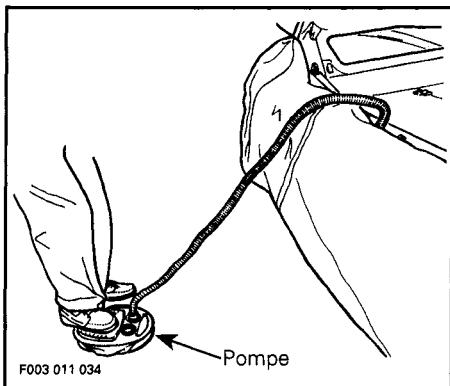


Fixer le boyau de la pompe à la soupape au moyen d'un adaptateur approprié.



Actionner la pompe avec le pied afin de procéder au gonflement.

▼ **ATTENTION** : Toujours gonfler les compartiments arrière **EN PREMIER LIEU** et le compartiment avant **EN DERNIER**. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression, car l'humidité endommagera les joints du pneumatique.



○ **REMARQUE** : Il est très important de sceller la soupape à l'aide de ce capuchon, afin d'améliorer l'étanchéité et d'empêcher la saleté et l'eau de s'infiltrer.

Procéder de la même façon avec les autres compartiments.

Normes de gonflement à respecter

Les compartiments doivent toujours être gonflés conformément à la pression recommandée.

○ **REMARQUE** : Lorsqu'on ne peut déformer le pneumatique en poussant avec un doigt, c'est que la pression désirée est atteinte.

La pression de l'air à l'intérieur des compartiments du pneumatique devrait être vérifiée lorsque le bateau est à l'eau. Régler la pression si nécessaire, puisque la température de l'eau pourrait ne pas être la même que celle de l'air, ce qui pourrait influencer la pression de l'air.

○ **REMARQUE** : La température extérieure influence la pression interne du pneumatique. Toujours régler au besoin.

Dégonflement du pneumatique

Procéder comme suit :

Enlever le capuchon de la soupape de l'un des compartiments du pneumatique en le dévissant de 1/4 de tour dans le sens antihoraire.

Pousser le bouton de la soupape et le tourner dans n'importe quelle direction afin de le verrouiller en position d'ouverture.

○ **REMARQUE** : Cesser de gonfler le compartiment du pneumatique lorsqu'il devient difficile d'actionner la pompe avec un pied.

Après avoir terminé le gonflement, enlever l'extrémité du boyau de la pompe de la soupape.

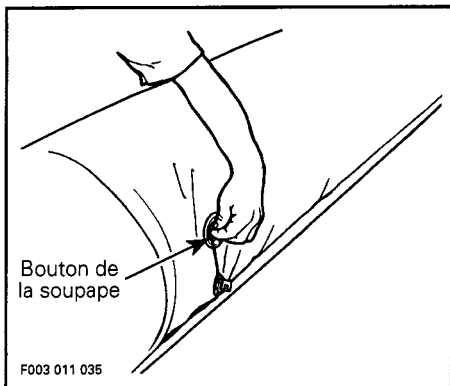
Vérifier la pression au moyen de l'adaptateur de soupape (compris dans le nécessaire de réparation du pneumatique) et d'un indicateur de pression d'air (70 kPa (10 lb / po²)).

○ **REMARQUE** : Placer rapidement l'adaptateur au niveau de la soupape et le maintenir solidement en place afin d'éviter toute perte d'air.

Il doit y avoir une pression de 21 kPa (3 lb / po²) à l'intérieur du pneumatique. Si la pression est trop élevée, il est nécessaire de la réduire en poussant légèrement sur le bouton du clapet.

▼ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21 kPa (3 lb / po²), sinon le pneumatique pourrait être endommagé et des blessures corporelles pourraient en résulter.

Lorsque la pression est réglée, visser le capuchon de la soupape.



Le compartiment du pneumatique se dégonflera alors automatiquement.

Réinstaller le capuchon de la soupape.

Procéder de la même façon avec les autres compartiments.

Réparations mineures du pneumatique

Fissures de 5 cm (2 po) et moins

Pour obtenir de meilleurs résultats, effectuer les réparations à des températures de 18° à 25°C (64° à 77°F). Éviter d'effectuer les réparations sous les rayons du soleil, sous la pluie ou lorsqu'il fait très humide.

○ **REMARQUE** : Voir un concessionnaire autorisé pour toute réparation majeure.

Dégonfler complètement le compartiment à réparer.

Tailler une pièce de matériel de façon à ce qu'il y ait un surplus 7,5 cm (3 po) tout autour de la fissure. Toujours arrondir les coins.

À l'aide d'un crayon, marquer la position de la pièce sur le pneumatique.

▼ **ATTENTION** : N'utiliser aucun stylo ou crayon de feutre puisque l'encre tachera le pneumatique en permanence.

Sabler minutieusement la surface du pneumatique au moyen d'un papier d'éméri (n° 80).

○ **REMARQUE** : Protéger la surface environnante à l'aide de ruban de papier-cache.

○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire de sabler les matériaux compris dans le nécessaire de réparation.

Enlever le ruban de papier-cache.

Nettoyer la surface de la pièce de matériel et celle du pneumatique à l'aide d'un solvant (ex.: méthyléthylcétone, toluène ou acétone). Laisser le solvant s'évaporer complètement.

Enduire la pièce de matériel et le pneumatique d'une mince couche d'adhésif (compris dans le nécessaire de réparation). Laisser sécher l'adhésif jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher.

Appliquer de nouveau une mince couche d'adhésif sur les 2 pièces.

Laisser durcir la deuxième couche jusqu'à ce qu'elle soit mi-séchée, puis installer la pièce de matériel.

Étendre la pièce de matériel au moyen d'un outil en forme de cuillère; commencer par le centre et se diriger vers l'extérieur de façon à enlever le surplus de colle et à éliminer les bulles d'air.

Laisser sécher pendant 24 heures avant de procéder au gonflement.

Nettoyer tout surplus de colle.

Inspection et soins généraux

Inspection

Vérifier si le compartiment-moteur est endommagé et si les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile présentent des fuites. Vérifier également si le conduit de ventilation de la batterie présente des émanations d'électrolyte.

S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien réglés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ou endommagé.

◆ **AVERTISSEMENT** : En cas de fuite ou d'odeur de carburant, ne pas mettre le moteur en marche. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé. Une explosion pourrait se produire si on omet de réparer une fuite.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et du réservoir. Vérifier s'il y a corrosion au niveau des raccords électriques et s'ils sont bien serrés.

Nettoyage

Nettoyer la cale 2 fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou un produit à cet effet) afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, et toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détersif doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire au silicone.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On se doit de rincer fréquemment le pneumatique à l'eau douce après avoir utilisé le bateau en eau malpropre et particulièrement en eau salée.

Laver occasionnellement le pneumatique au moyen de savon et d'eau chaude (n'utiliser qu'un détersif doux).

Il est possible d'éliminer les taches persistantes et les égratignures à l'aide de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les autocollants au moyen d'un détersif concentré, de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone. Limiter l'application de ces solvants au niveau des joints du pneumatique afin d'éviter que la colle se dilue.

TRANSPORT, REMISAGE ET PREPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Transport

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours fermer la soupape de carburant pendant le transport ou le remisage du bateau.

Attacher le bateau aux oeilletons de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu fermement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires si nécessaire.

▼ **ATTENTION** : Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus les sièges ou le pneumatique car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec le bateau.

S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur et le couvercle du compartiment de rangement sont bien verrouillés.

Recouvrir le bateau d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Remisage

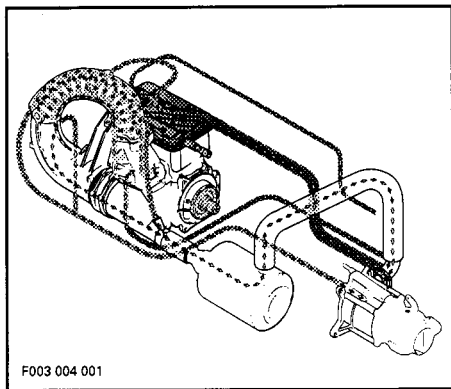
Pour le remisage, il est recommandé, que le bateau soit révisé par un concessionnaire autorisé ; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

▼ **ATTENTION** : Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Vidange du moteur

Vérifier le boyau de vidange du moteur, lequel va du raccord de cloison arrière jusqu'au raccord de sortie. S'assurer qu'il n'y a pas de sable ou d'autres particules dans le boyau, ou encore que ce dernier n'est pas obstrué de quelque façon que ce soit afin que l'eau puisse s'écouler du moteur. Si nécessaire, nettoyer le boyau et le raccord de sortie.

▼ **ATTENTION** : L'eau contenue dans le boyau de vidange doit pouvoir s'écouler librement sinon elle risque d'être emprisonnée dans le moteur et de gravement endommager ce dernier en cas de gel. Vérifier si le boyau de vidange du moteur est obstrué.



Rinçage du bateau

Rincer soigneusement, à l'eau douce, les parties suivantes : la coque, le pneumatique, la cale et le compartiment-moteur.

Système de propulsion

Le lubrifiant contenu dans le réservoir de l'arbre d'hélice doit être vidangé et le réservoir nettoyé puis rempli avec 65 mL (2.2 oz É.-U.) d'huile synthétique SEA-DOO «polyolester» 75W90 GL5 pour engrenages. Consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer cette opération.

▼ **ATTENTION** : N'utiliser que de l'huile pour turbines SEA-DOO ou de l'huile synthétique équivalente pour engrenages, sinon la durée de vie des pièces pourrait être réduite. Ne pas mélanger de marques ou de types d'huiles.

Lubrifier le volant moteur et le logement d'anneau d'étanchéité. Voir la marche à suivre de la section ENTRETIEN.

Système d'alimentation

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant SEA-DOO (ou l'équivalent) dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et que les carburateurs ne s'encrassent. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

▼ **ATTENTION** : Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant la lubrification du moteur afin de protéger les carburateurs contre la formation de vernis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Toujours fermer la soupape de carburant pendant le remisage du bateau.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Voir la marche à suivre de la section ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé ou se référer au *Manuel de réparation* approprié afin de connaître le processus adéquat de remisage.

Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Vaporiser du lubrifiant SEA-DOO LUBE sur les pièces métalliques comprises dans le compartiment-moteur.

Protection supplémentaire recommandée

Le système de refroidissement peut être rempli d'une solution composée de parts égales d'eau et d'antigel.

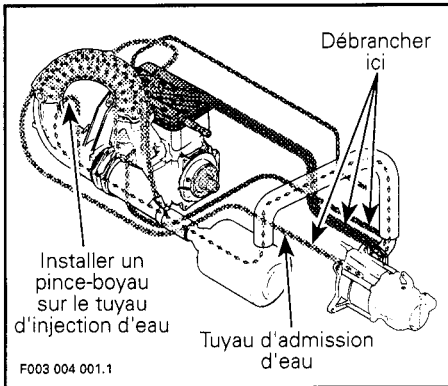
▼ **ATTENTION** : Toujours utiliser un antigel à base d'éthylglycol et contenant des agents anticorrosifs recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire de faire tourner le moteur pendant cette opération.

Trois tuyaux doivent être débranchés pour permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du système de refroidissement et à l'antigel de les remplir complètement.

Installer un pince-boyau sur le tuyau d'injection d'eau du tuyau d'échappement calibré.

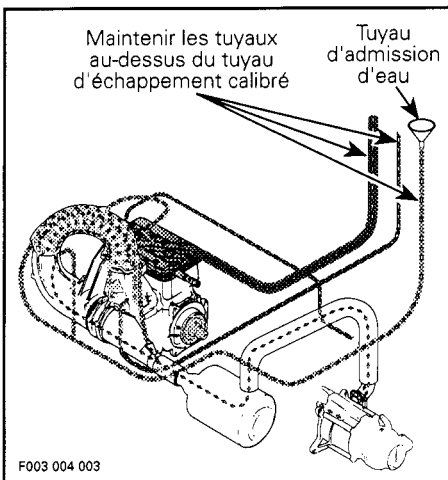
Débrancher le tuyau d'admission d'eau du moteur, le tuyau de vidange et le tuyau de sortie d'eau.



Élever tous les tuyaux au-dessus du point le plus haut du tuyau d'échappement calibré et les attacher temporairement ensemble.

D'abord, insérer un entonnoir dans le tuyau d'admission, lequel va du raccord d'admission d'eau jusqu'au tuyau d'échappement calibré. Ensuite, verser environ 2 litres (1/2 gal) d'antigel dans l'entonnoir. Fixer tous les tuyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré.

○ **REMARQUE** : Si les tuyaux ne sont pas fixés au-dessus du tuyau d'échappement calibré, le liquide de refroidissement s'écoulera à l'extérieur.



Les étapes qui suivent devraient être effectuées sur le bateau afin d'obtenir une meilleure protection.

Enlever d'abord le silencieux et vidanger le plus d'eau possible. Réinstaller ensuite le silencieux.

OU : Débrancher l'un des tuyaux du silencieux et verser de l'antigel dans le silencieux. Rebrancher le tuyau.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant SEA-DOO LUBE.

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du détergent ou avec un produit spécialement conçu à cet effet. Rincer complètement. Soulever la partie avant du bateau afin de vidanger complètement la cale. Advenant toute réparation au niveau de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol Bombardier. Pour les petites réparations au niveau du revêtement colloïdal, il est possible de se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Se référer à la section **Accessoires et produits d'entretien**. Remplacer les étiquettes et les autocollants endommagés.

○ **REMARQUE** : La cale doit être nettoyée avant de procéder au traitement contre la corrosion.

Laver la carrosserie avec une solution à base d'eau et de savon (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer complètement avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire à la silicone.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Si le bateau est remis à l'extérieur, il est nécessaire de le couvrir d'une bâche afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini du bateau, et aussi d'empêcher l'accumulation de poussière.

Lors du remisage du bateau, on devrait nettoyer et sécher le pneumatique.

Si possible, remiser le bateau alors que les compartiments du pneumatique sont gonflés à 90%. S'il est impossible de procéder de la sorte, plier le pneumatique à l'intérieur de la coque et le fixer délicatement à cette position.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais remiser le bateau de façon à ce qu'il soit exposé aux rayons du soleil. Les rayons ultra-violetts réduiront la durabilité du pneumatique et feront pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Tenir loin des rongeurs.

Le compartiment-moteur devrait être partiellement soulevé lors du remisage. Cette précaution élimine toute condensation et toute possibilité de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

○ **REMARQUE** : Si le bateau est remis à l'extérieur sans bâche alors que le compartiment-moteur est partiellement soulevé, dévisser les bouchons de vidange arrière afin d'éviter toute accumulation d'eau dans la cale en cas de précipitation. Basculer le bateau vers l'arrière de façon à ce que l'eau puisse s'écouler du pont.

Préparation présaisonnrière

Se servir du tableau qui suit.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Observer les recommandations des passages marqués **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine **BOMBARDIER** ou des pièces équivalentes approuvées.

Tableau de préparation présaisonnière

REMARQUE : Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnière.

VÉRIFICATIONS	Responsable
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
État, charge et réinstallation de la batterie	CONCESSIONNAIRE
Raccords électriques de la batterie et du démarreur, et acheminement des câbles ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies ①	CONDUCTEUR
Inspection de l'huile du réservoir de l'arbre de l'hélice	CONCESSIONNAIRE
Inspection du groupe propulseur	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à huile	CONCESSIONNAIRE
Remplissage du réservoir d'huile à injection	CONDUCTEUR
Nettoyage et inspection du pare-flammes ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à carburant	CONCESSIONNAIRE
État des conduits de carburant ②	CONCESSIONNAIRE
État du goulot de remplissage, du réservoir de carburant et du bouchon du réservoir ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection des soupapes d'arrêt, et des dispositifs de fixation, et pressurisation du système d'alimentation ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection et réglage des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	CONCESSIONNAIRE
Réglage et purge de la pompe à injection d'huile	CONCESSIONNAIRE
Réglage de l'allumage	CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs	CONCESSIONNAIRE
Alignement et inspection du système de direction ②	CONCESSIONNAIRE
Réglage du câble de marche arrière	CONCESSIONNAIRE
Inspection des orifices de vidange du pont, des boyaux de cale et des syphons de cale	CONCESSIONNAIRE
Inspection des boyaux d'entrée et de sortie du système de refroidissement ②	CONCESSIONNAIRE
Avertisseur de surchauffe du moteur	CONCESSIONNAIRE
État de l'extincteur et du support ②	CONDUCTEUR
Pneumatique et état des dispositifs de fixation	CONCESSIONNAIRE

① Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler le surplus de lubrifiant SEA-DOO LUBE (utiliser les vieilles bougies).

② Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Le boyau de raccordement doit être installé ou le bateau doit être dans l'eau pour refroidir le moteur. Ne pas faire tourner le moteur sans le refroidir à l'eau sinon l'intérieur du boyau d'échappement sera endommagé, et peut-être même le moteur.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à diagnostiquer la cause probable de problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien qualifié en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, se référer à un concessionnaire autorisé pour la réparation.

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon de sécurité enlevé. • Fusible grillé. • Batteries déchargées. • Raccords de batterie corrodés ou faux contact. • Moteur plein d'eau. 	<p>Fixer le capuchon sur l'interrupteur. Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Se référer à bateau submergé dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.</p>
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none"> • Batteries déchargées ou faibles. 	Voir un concessionnaire autorisé.
Le moteur tourne sans démarrer.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir de carburant vide ou contaminé d'eau. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. • Moteur noyé de carburant : <ul style="list-style-type: none"> – Bougies encrassées ou défectueuses. – Mauvaise utilisation de l'étrangleur. • Soupape de carburant fermée. 	<p>Remplir. Vider et remplir avec du nouveau carburant.</p> <p>Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir de carburant.</p> <p>Remplacer.</p> <p>Utiliser seulement lorsque le moteur est froid. Changer les bougies.</p> <p>Tourner la soupape de carburant à la position «ON».</p>

LE MOTEUR A DES RATÉES D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies usées, défectueuses ou encrassées. • Panne du limiteur de régime. • Trop d'huile fournie au moteur. 	<p>Remplacer.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Mauvais réglage de la pompe à huile ; voir un concessionnaire autorisé.</p>
Mélange air-carburant pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant : vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. 	<p>Vider ou remplir.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p>
Mélange air-carburant riche (consommation de carburant élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Étrangleur partiellement fermé. • Pare-flames sale ou bouché. 	<p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Nettoyer ou remplacer.</p>

SURCHAUFFE DU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur de surchauffe du moteur émet un son continu.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau des turbines bouchée. • Type de carburant ou d'huile inadéquat. • Système de refroidissement bouché. 	<p>Nettoyer.</p> <p>Vider et remplir.</p> <p>Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un boyau de raccordement.</p>

RETOUR DE FLAMMES AU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Limiteur de régime défectueux.	Consulter un concessionnaire autorisé.
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none">• Bougies encrassées, défectueuses ou usées.	Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.	

PRÉALLUMAGE OU COGNEMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Essence de mauvaise qualité ou octane trop bas.• Degré thermique des bougies trop élevé.• Réglage de l'allumage.	Utiliser de l'essence de bonne qualité et recommandée. Utiliser la bougie recommandée. Consulter un concessionnaire autorisé.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Étincelle faible ou mélange air-carburant inadéquat.• Eau dans le carburant ou dans l'huile à injection.	Voir LE MOTEUR A DES RATÉES D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT. Vider et remplir.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.	

LE BATEAU N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Cavitation	<ul style="list-style-type: none">• Admission d'eau des turbines bouchée.• Hélice ou protecteur d'hélice endommagé(e).	Nettoyer. Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Cavitation	<ul style="list-style-type: none">• Algues ou débris pris autour de ou des hélices.• Arbre(s) d'hélice ou de transmission endommagé(s).	Nettoyer et vérifier s'il y a des bris. Consulter un concessionnaire autorisé.

FICHE TECHNIQUE

MOTEUR		EXPLORER (5821)
Moteur		Bombardier-Rotax 657, 2 temps
Type d'admission		Valve rotative
Système d'échappement		Refroidi par eau / injecté d'eau
Lubrification	Type	Injection d'huile
	Huile	HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX
Nombre de cylindres		2
Cylindrée		650 cm ³ (39.66 po ³)
Engagement du limiteur de régime du moteur		7000 tr / mn (+100, -50)
REFROIDISSEMENT		
Type		Refroidi par eau, circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur.
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto		160 W @ 6000 tr / mn
Type d'allumage		Allumage à décharge de condensateur (A.D.C.)
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)
Démarrage		Démarrateur électrique
Batterie		12 V, 19 A
Fusible	Système de démarrage	5 A
	Système de charge	15 A
	Feux	7.5 A
	Ventilateur	7.5 A
CARBURATION		
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb
Carburateur (type et quantité)		À diaphragme, 2

PROPULSION		EXPLORER (5821)
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier
Type de turbine		Débit axial, monophasé
Transmission		Prise directe
Type d'huile du réservoir de l'arbre d'hélice		Huile synthétique Sea-Doo «polyolester» pour engrenages 75W90
Angle de pivot de direction (tuyère)		~26°
Niveau d'eau minimum requis pour la turbine		90 cm (3 pi)
PERFORMANCE		
Autonomie de conduite avec accélérateur à fond	Réservoir de carburant sans la réserve	1:05 h
	Réserve du réservoir de carburant	
DIMENSIONS		
Nombre de passagers ①		1 conducteur et 4 passagers
Longueur hors-tout		396 cm (155.9 po)
Largeur hors-tout		206 cm (81.1 po)
Hauteur hors-tout		132 cm (52 po)
Poids (à sec)		322 kg (710 lb)
Limite de charge (passagers et bagages)		474 kg (1045 lb)
Matériau de la coque		Composite (Fibre de verre)
Matériau du pneumatique		Neoprène, hypalon et polyester renforcés
CONTENANCES		
Réservoir de carburant		48 L (12.6 gal)
Réservoir de l'arbre d'hélice	Capacité	65 mL (2.2 oz)
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon
Réservoir d'huile à injection		4.5 L (153 oz liquide)

① Se référer aux limites de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses véhicules, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

UNITÉS DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km / h	
vitesse marine	noeud	n	
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ^①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf / po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É. -U.	L	3.79	
noeuds	milles/h	1.15	
milles/h	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) x 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW	.75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

REMARQUE : Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité d'utilisation.

ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

Les accessoires et les autres excellents produits d'entretien Sea-Doo suivants sont disponibles chez le concessionnaire.

ACCESSOIRES

Boyau de raccordement

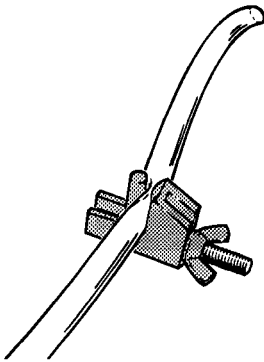
N / P 295 500 099



F001 004 035

Pince-boyau

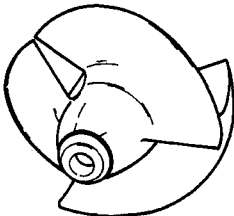
N / P 295 000 076



A001 001 091

Hélice

Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo afin de choisir une hélice appropriée.



F001 001 022

ACCESSOIRES

Extincteur

N / P 298 770 000 (É.-U.)

N / P 298 777 000 (CAN.)



F001 001 023

Bâche SEA-DOO

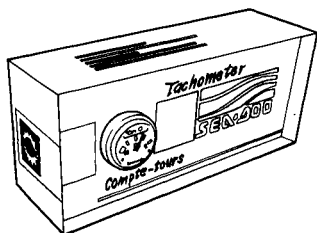
N / P 298 350 009

Toit Bimini

N / P 295 500 163

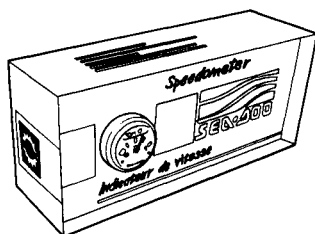
ACCESSOIRES

Nécessaire de tachymètre
N / P 295 500 238



F002 001 004

Nécessaire d'indicateur de vitesse
N / P 295 500 237



F002 001 005

Trousse de premiers soins
N / P 298 296 001
Nécessaire de survie
N / P 298 295 040

ACCESSOIRES

Sangle d'arrimage (mauve)
Jusqu'à 1.50 m (5 pi) de long
N / P 298 752 040
Jusqu'à 3.60 m (12 pi) de long (à cliquet)
N / P 298 753 040

Ancrage siège pêcheur
N / P 204 000 101

Nécessaire de levage
N / P 298 780 090 (plaqué nickel)
N / P 298 790 040 (acier inoxydable)

Aviron Téléscopique
N / P 295 500 218

Ligne d'amarre
N / P 298 309 000

Sac de sable d'ancrage
N / P 295 500 213

PRODUITS

Graisse synthétique
N / P 293 550 010



F001 001 041

Huile synthétique pour turbines
N / P 293 600 011



F001 001 025

Peinture en aérosol pour pièces
métalliques seulement

N / P 293 500 020 Mauve
N / P 293 500 029 Blanc



F001 001 026

Graisse diélectrique
N / P 293 550 004



F001 001 042

PRODUITS

Lubrifiant antigrippage
N / P 293 800 023



F001 001 043

Sea-Doo Lube
N / P 293 600 006



F001 001 028

Nécessaire de réparation Gelcote®
N / P 295 500 216



F001 001 027

PRODUITS

Huile à injection

N / P 293 600 005

1 litre

N / P 293 600 004

4 litres



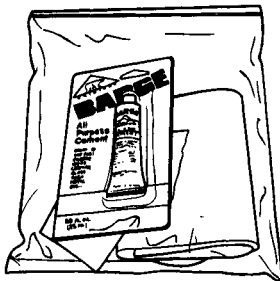
F001 001 044

Peinture en aérosol pour revêtement colloïdal

N / P 293 500 076 (Blanc)

Nécessaire de réparation de pneumatique

N / P 204 000 046



F003 015 002

PRODUITS

Stabilisateur de carburant Sea-Doo

N / P 413 408 600



A000 001 139

Nettoyant tout usage Sea-Doo

N / P 293 110 001

400g

N / P 293 110 002

4 L



F001 001 040

F001 001 074

AUTRES PUBLICATIONS _____

PUBLICATION	N / P
Manuel de réparation	219 100 023
Sea-Doo Racing Handbook (en anglais seulement)	219 000 019

CHANGEMENT D'ADRESSE _____

S'il y a changement d'adresse, s'assurer de remplir et de poster la carte au bas de cette page.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec le propriétaire s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

REMARQUE : Ne remplir le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT D'ADRESSE

N° D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° de modèle

N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'identification du bateau et la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux volés à tous ses concessionnaires de bateaux, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leurs bateaux.

TIMBRE

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SEA-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
J0E 2L0
CANADA

